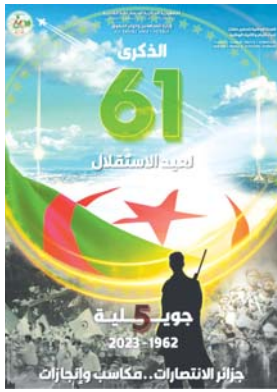


Le chef de l'Etat attribue à certains magistrats à la retraite le titre de «Magistrat honoraire» . PAGE 5



CAUSE PALESTINIENNE

**Goudjil dénonce la passivité de la communauté internationale**

■ PAGE 2



CHANEGRIHA AUX CADRES DES INFRASTRUCTURES MILITAIRES

**«Le Haut commandement attache un grand intérêt au moral des personnels»**

■ PAGE 2

4,1% DE CROISSANCE, RÉSERVES DE CHANGE EN HAUSSE, INFLATION CONTENUE...

# L'ÉCONOMIE NATIONALE DANS LE VERT

■ LIRE EN PAGE 3



● Baisse prochaine des taux d'intérêt

GESTION DES AÉROPORTS

**Des critères de performance pour les responsables**

■ PAGE 4

CAUSE PALESTINIENNE

## Goudjil dénonce la passivité de la communauté internationale



Le président du Conseil de la nation, Salah Goudjil, a dénoncé avec vigueur la passivité de la communauté internationale à l'égard de la cause palestinienne, réaffirmant le soutien de l'Algérie à cette cause et à toutes les causes justes dans le monde. Dans une allocution lue en son nom par le vice-président du Conseil de la nation, Ahmed Kharchi, qui conduit la délégation parlementaire algérienne participant à la 5<sup>e</sup>

conférence de la Ligue des parlementaires pour El-Qods, dont les travaux ont débuté vendredi dernier à Istanbul (Turquie), Goudjil a dénoncé «la passivité de la communauté internationale et sa politique de deux poids, deux mesures à l'égard de la cause palestinienne». Selon lui, «la tragédie de Ghaza, en Palestine meurtrie et opprimée, a mis à nu la fragilité de l'ordre international et entamé la crédibilité de son système juridique qui, d'un mécanisme de protection et de consécration de la paix et de la sécurité internationales, s'est mu en un piètre instrument de tromperie, d'arbitraire et de justification du crime». «Malgré les crimes contre l'humanité commis à Ghaza, la plupart des composantes de la communauté internationale incriminent la victime et épargnent le bourreau», a-t-il dénoncé. «C'est une grave dérive d'un ordre international irresponsable», a-t-il dit, appelant à engager «la réforme nécessaire pour asseoir un ordre plus juste et plus équilibré». «C'est une revendication de l'Algérie, réaffirmée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, dans tous les fora diplomatiques internationaux, le dernier en date l'Assemblée générale des Nations unies, et ce, dans le cadre d'une approche globale qui juge la réforme de l'ordre international actuel comme une étape essentielle vers le règlement des conflits et des questions en suspens, notamment la décolonisation le droit des peuples à l'autodétermination», a-t-il rappelé. Le président du Conseil de la nation a, dans ce contexte, réaffirmé «la position constante de l'Algérie en faveur de la cause palestinienne juste et son soutien absolu au droit du peuple palestinien à la résistance jusqu'à l'établissement de son Etat indépendant avec El-Qods comme capitale». «L'Algérie, en tant que membre non permanent du Conseil de sécurité des Nations unies, s'emploie à faire entendre la voix des peuples arabes et africains, notamment ceux sous le joug colonial», a-t-il indiqué, soulignant que la diplomatie algérienne «s'est engagée dans une course contre la montre pour consacrer son mandat à tout ce qui est à même d'accélérer le règlement de la question palestinienne conformément à la volonté du peuple palestinien, poursuivre ses efforts en coordination avec les partenaires des pays arabes et musulmans et les membres du Mouvement des non-alignés pour l'adhésion pleine et entière de la Palestine à l'ONU, et faire en sorte que le Conseil de sécurité assume sa responsabilité vis-à-vis de l'histoire». Goudjil a, par ailleurs, assuré que «toute force coloniale tyrannique est vouée à disparaître», rappelant «comment les vaillants moudjahidines de la glorieuse Révolution de libération ont chassé le colonisateur français de la terre algérienne pure». «Le même espoir nous anime aujourd'hui quant à la fin de la chimère israélienne et à l'établissement de l'Etat palestinien indépendant avec El-Qods comme capitale». Et de soutenir que «l'Algérie de Novembre, qui s'incarne aujourd'hui dans l'Algérie nouvelle sous la conduite du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, sera toujours du côté de la Palestine». Les travaux de la 5<sup>e</sup> conférence de la Ligue des parlementaires pour El-Qods se sont déroulés en présence du président turc, Recep Tayyip Erdogan, avec la participation de délégations parlementaires de pays arabes et musulmans qui soutiennent la cause palestinienne.

## SAÏD CHANEGRIHA AUX CADRES DES INFRASTRUCTURES MILITAIRES

# «Le Haut commandement attache un grand intérêt au moral des personnels»

LE GÉNÉRAL D'ARMÉE SAÏD CHANEGRIHA, CHEF D'ETAT-MAJOR DE L'ARMÉE NATIONALE POPULAIRE (ANP), a présidé, hier, au Centre militaire de l'ingénierie et du développement des infrastructures à Hussein Dey (Alger) les travaux de la réunion annuelle avec les cadres des infrastructures militaires, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale.



«**M**onsieur le général d'armée Saïd Chanegriha, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, a présidé, ce samedi 27 avril 2024, au Centre militaire de l'ingénierie et du développement des infrastructures à Hussein Dey, les travaux de la réunion annuelle avec les cadres de la direction centrale des infrastructures militaires», précise la même source. Après la cérémonie d'accueil et en présence du secrétaire général du ministère de la Défense nationale, du commandant de la 1<sup>re</sup> Région militaire, du directeur central des infrastructures militaires, des chefs de départements et des directeurs centraux du ministère de la Défense nationale et de l'état-major de l'Armée nationale populaire, le général d'armée a suivi une présentation faite par le directeur général du centre militaire de l'ingénierie et du développement des infrastructures, portant sur le bilan des activités inscrites au plan de charges 2023-2024 et un état des lieux des projets d'infrastructures en cours de réalisation au niveau des unités de l'Armée nationale populaire», note le communiqué.

Le chef d'état-major de l'ANP a, par la suite, suivi une présentation sur le projet de réalisation du complexe technique du centre militaire de l'ingénierie et du développement des infrastructures et a inspecté les différentes structures de cet important acquis. Le général d'armée a inspecté également les ateliers de matériel et d'équipements dont «regorge la direction centrale des infrastructures militaires, où il a suivi des présentations sur les projets les plus importants de la direction à partir de l'étude jusqu'à la réalisation et la livraison».

A cette occasion, il a prononcé une allocution d'orientation, suivie par visioconférence par les cadres et les personnels de la direction centrale des infrastructures militaires à travers les six Régions militaires, à travers laquelle il a souligné que le Haut commandement «attache une grande importance au moral des personnels et œuvre, dans ce sens, à réunir les conditions adéquates au niveau de l'ensemble des unités de l'ANP, notamment celles déployées dans les régions du Sud». «Je voudrais, avant tout propos, exprimer ma haute appréciation en présidant, de nouveau, la réunion annuelle des cadres de la direction centrale des infrastructures militaires qui se tient à l'effet d'évaluer les résultats obtenus

au titre de l'année 2023, définir les axes prioritaires pour les années à venir et cerner les difficultés rencontrées et leur apporter les solutions adéquates», a-t-il relevé. Le chef d'état-major de l'ANP a affirmé, à cet effet, que le Haut commandement de l'ANP «attache un grand intérêt au moral des personnels et œuvre, en permanence, à leur réunir les conditions favorables au niveau de l'ensemble des unités de l'ANP, notamment celles déployées dans les régions du Sud qui se caractérisent par un climat aride et des spécificités distinctes».

«A cet égard, il vous appartient, en tant que commandement et cadres de la direction centrale des infrastructures militaires, de consentir davantage d'efforts en vue d'assurer la prise en charge des infrastructures militaires, que ce soit celles dédiées à la vie quotidienne des personnels militaires ou celles nécessaires à leur environnement professionnel, à l'instar des établissements d'ins-truction, de formation, d'hébergement et de loisirs, avec tout ce que cela exige comme commodités», a-t-il souligné.

A l'issue de la réunion, le général d'armée a écouté les interventions des cadres et leur a donné une série d'ins-tructions et d'orientations en la matière, conclut le communiqué du MDN.

Horizons

Quotidien d'information  
édité par la SPA HORIZONS  
au capital social de 160.000.000,00 DA

PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE  
DIRECTRICE DE LA PUBLICATION  
NADIA KERRAZ

HORIZONS  
SUR INTERNET :  
<https://www.horizons.dz>

REDACTION ADMINISTRATION  
20, rue de la Liberté - Alger  
Tél. : (023) 50.21.14 / 50.21.13 / 50.21.12  
Téléfax : (023) 50.21.17 / 50.21.23

BUREAU DE TIZI OUZOU : Cité GENISIDER 600 Logts Bt 7 n°12 Nouvelle ville - Tél. : 026 21 28 28 - Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité : Agence ANEP 01, Avenue Pasteur, Alger - Téléphone : 020.05.20.91/020.05.10.42 - Fax : 020.05.11.48/020.05.13.45 - 020.05.13.77 - E-mail : agence.regie@anep.com.dz  
programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz - agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz  
HORIZONS 20, rue de la Liberté Alger Tél. : 023 50 21 12 - IMPRESSION : Centre : S.I.A. - Est : S.I.E. - Ouest : S.I.O. - Sud : S.I.A. Unité Ouargla Fax : 029 76 38 82 - DIFFUSION - HORIZONS - Tél. : 021 73 59 69 - MPS : Oran : 041 53 81 19 - 07 71 98 39 04 - EUURL KDP : Constantine : 031 92 92 16 - Tirage de l'édition d'hier : 12000 exemplaires

4,1% DE CROISSANCE, RÉSERVES DE CHANGE EN HAUSSE, INFLATION CONTENUE...

# L'économie nationale dans le vert

**QUELS ENSEIGNEMENTS TIRER DE LA PARTICIPATION DE L'ALGÉRIE aux travaux des réunions de printemps 2024 du groupe de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international (FMI) qui se sont déroulés la semaine dernière à Washington (Etats-Unis). Comment notre économie est vue par ces institutions ? Ces questions et bien d'autres ont été le thème d'une conférence de presse animée, hier, à Alger par le ministre des Finances.**

Le ministre des Finances, Laâziz Faïd, a soutenu que la politique économique adoptée sous la conduite du président de la République a convaincu les institutions internationales, notamment en ce qui concerne les réformes engagées, notamment l'encouragement de l'investissement national et étranger, l'amélioration de la transparence et du climat des affaires, l'optimisation de la gestion des finances publiques, la promotion de la bonne gouvernance et la diversification économique et des exportations hors hydrocarbures. Il a fait savoir que l'économie algérienne a connu une croissance de 4,1% en 2023, soit à peu près le même niveau que les estimations prévues par le Fonds monétaire international (4,2%).

Le ministre a qualifié cette performance de «solide» obtenue grâce à la production des hydrocarbures, mais aussi et surtout à la forte dynamique des secteurs industriels, du bâtiment et des services. Il a soutenu que la balance des paiements continuera d'afficher un excédent estimé à 6,35 milliards de dollars en 2023 tandis que l'inflation commencera à baisser, soulignant que les pouvoirs publics s'employaient à la stabiliser. «Les pouvoirs publics ont déployé des efforts colossaux pour réaliser la stabilité économique et assurer un retour à la normale de l'activité économique, après les effets néfastes de la crise sanitaire de la Covid-19», a souligné le ministre. Il a relevé aussi la baisse des exportations d'hydrocarbures avec 49 milliards de dollars en 2023, après qu'elles étaient de 56 milliards en 2022 sous l'effet de la baisse des prix du pétrole sur les marchés internationaux. Il a fait état d'une dette publique quasi stable ne dépassant pas 48% du PIB en 2023. Quant aux réserves de change, elles sont passées de 61 milliards de dollars en 2022 à 69 milliards en 2023, ce qui représente plus de 16 mois d'importations des biens et services.

Faïd a annoncé que la valeur du dinar algérien a augmenté de 4,5% par rapport au dollar américain. «Je suis fier de ces résultats obtenus fortement appréciés par les institutions de Bretton Woods et qui

traduisent l'efficacité et l'efficience de nos politiques économiques dans un contexte mondial incertain et dans un monde en mutation», a-t-il affirmé. Il a souligné que la position de ces institutions internationales par rapport à la performance remarquable de l'économie nationale traduit aussi les progrès réalisés dans plusieurs domaines, notamment l'optimisation de la gestion des finances publiques, l'amélioration du climat des affaires et la consolidation de l'intégration sociale. Il s'est dit convaincu que le succès de l'économie nationale n'est que le début d'un processus «nouveau et renouvelé» vers un développement économique et social durable.

## CONSOLIDER DAVANTAGE LE TISSU ÉCONOMIQUE

«Cette reconnaissance mondiale est un encouragement pour nous tous pour continuer sur cette dynamique efficace et positive et poursuivre les réformes économiques menées sous la direction du chef de l'Etat, avec un intérêt croissant à l'investissement dans des domaines vitaux pour consolider davantage le tissu économique ayant un impact direct sur l'amélioration des conditions de vie des citoyens et la réduction des disparités en matière de développement», a clamé le ministre. Le ministre a rappelé que lors de la réunion de Washington, il a attiré l'attention des institutions internationales sur les réformes prises dans le secteur financier et bancaire visant à hisser les prestations de services au rang des standards internationaux. Il a rappelé aussi avoir étalé, entre autres, l'externalisation des banques algériennes, désormais actée avec l'ouverture de deux agences bancaires en Mauritanie et au Sénégal, qui sera suivie par d'autres.

En matière d'épargne et d'inclusion financière, le ministre a mis en avant les efforts «colossaux» des pouvoirs publics à cet effet, citant la promotion de la finance islamique et les actions prises pour la redynamisation du marché financier à travers l'ouverture du capital de deux banques publiques, le Crédit populaire d'Algérie et la Banque de développement local, qui permettra de booster la Bourse d'Alger et le marché financier en Algérie. Dans le cadre de la réforme fiscale, Faïd



Ph. : Fouad S.

a passé en revue, devant les représentants du FMI, une partie des changements initiés par son secteur ministériel, à travers la révision de la structure fiscale, la simplification des procédures fiscales, la réorganisation des différents services, ainsi que le renforcement des moyens d'intervention.

Concernant la transformation digitale, le ministre a rappelé les décisions prises pour la généralisation de la numérisation à tous les niveaux et le paiement électronique pour rapprocher plus l'administration des citoyens.

Pour ce qui est de la numérisation, le responsable a fait savoir que celle-ci était au centre des discussions lors des travaux. Il a estimé important et nécessaire d'aller de l'avant pour consolider la transparence et le recours à l'innovation. Dans ce cadre, il a rappelé avoir exposé lors des travaux les étapes suivies par notre pays pour intégrer la transition numérique dans le secteur bancaire, pour lui permettre de jouer pleinement son rôle dans le financement de l'économie nationale. Faïd n'a pas manqué de mettre en avant l'importance d'innover en matière de gestion, en adoptant les solutions novatrices permettant de faire face aux défis nationaux et internationaux et d'être «vigilants» dans un monde en mouvement. Il a soutenu que notre pays «est sur la bonne voie» pour donner un nouvel élan pour son économie grâce à son potentiel et ses atouts.

■ Amokrane H.

## Solidité et projections prometteuses

Un PIB de 400 milliards de dollars, inflation en baisse, réserves de change en hausse, niveau d'investissement appréciable, projections prometteuses, réduction prochaine des taux d'intérêt des banques. L'économie nationale affiche une solidité apparente et des «projections prometteuses». C'est le constat du ministre des Finances, Laâziz Faïd, qui s'est exprimé, hier, lors d'une conférence de presse qu'il a animée au siège du ministère sur les conclusions des réunions de printemps 2024 du groupe de la Banque mondiale (BM) et du Fonds monétaire international (FMI), auxquelles il avait pris part la semaine dernière à Washington (Etats-Unis). Le ministre a donné des chiffres sur la performance de l'économie nationale. Il a annoncé que les taux d'intérêt des banques connaîtront prochainement une baisse, soutenant que cette décision aura pour effet de booster l'investissement et de réduire le taux de l'inflation qui, en Algérie, est une inflation importée par excellence. Il a indiqué, également, que la dette extérieure ne dépasse pas les 929 millions de dollars. Autre annonce : l'introduction de la Banque de développement local (BDL) dans la Bourse. Le ministre a expliqué que l'ouverture du capital de la BDL d'ici la prochaine rentrée sociale, ainsi que ceux d'une compagnie d'assurance et d'une entreprise publique qui ont manifesté leur intérêt d'ouverture du capital aura pour effet de redynamiser le marché boursier. Il a également souligné que le projet du dinar numérique de la Banque centrale est en cours de préparation, soulignant le rôle du Comité national des paiements, récemment mis en place au niveau de la Banque d'Algérie, qui a une «orientation prospective» pour développer l'inclusion financière. Concernant la lutte contre le marché informel, le ministre a soutenu qu'avec la numérisation, le phénomène sera réduit et que l'objectif principal du gouvernement est de mettre en œuvre les mécanismes qu'il faut pour intégrer celui-ci dans le circuit officiel, soutenant que «le renforcement de l'inclusion financière et la facilitation des procédures financières contribueront également à absorber l'économie informelle». Sur le projet du dinar numérique, Faïd a relevé que celui-ci est en cours de préparation. Concernant l'ouverture de bureaux de change, le ministre a soutenu que l'instruction est fin prête et que tout sera annoncé au moment opportun. Le responsable a annoncé aussi l'adhésion prochaine de notre pays à la banque des Brics, précisant qu'il s'est entretenu à Washington avec la présidente de la banque des Brics, Dilma Rousseff, sur l'évolution du processus d'adhésion de l'Algérie à cette institution financière internationale. Il a ajouté que celle-ci l'avait assuré que «le processus suit son cours selon le calendrier arrêté et que les procédures juridiques et institutionnelles pour une telle adhésion sont dans leur ultime phase de finalisation». En juillet 2023, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avait annoncé le dépôt par l'Algérie d'une demande officielle pour devenir actionnaire de la nouvelle banque de développement des Brics, avec une première contribution financière de l'ordre de 1,5 milliard de dollars.

■ A. H.

## BANQUES

### Plus de 10.000 milliards de dinars de crédits à l'économie

Le ministre des Finances, Laâziz Faïd, a souligné hier que l'Algérie attire de plus en plus les investissements directs étrangers (IDE), après la promulgation du nouveau code de l'investissement. Le ministre a annoncé la progression de la valeur du dinar de 4,5% par rapport au dollar américain, prévoyant d'autres progressions à l'avenir. Pour 2024, Faïd prévoit une croissance économique de 3,8%, soutenue par l'augmentation des dépenses publiques. Il a ajouté que cette réduction aura un impact direct sur l'inflation qui diminuera, parallèlement à la réduction du coût de l'investissement. Evoquant le financement par les banques, notamment publiques, de l'activité économique, le ministre a fait savoir que le Fonds national d'investissement avait contribué, entre 2023 et 2024, à hauteur de 500 milliards de dinars au financement de projets ferroviaires et miniers, notamment le projet de la mine de Gara Djebilet (wilaya de Tindouf) et le projet de phosphate intégré (wilaya de Tébessa). Le ministre a, en outre, indiqué que 10.750 milliards de dinars de crédits bancaires à l'économie avaient été accordés par les banques. Faïd a annoncé que l'activité d'investissement et les indicateurs

économiques positifs de l'économie nationale permettront d'atteindre, voire de dépasser 400 milliards de dollars de PIB dans les années à venir. «L'Algérie occupe actuellement la troisième place en Afrique en termes de PIB et sera la première puissance économique dans le continent dans un avenir proche, avec la concrétisation de tous les projets d'investissement lancés.» Il a expliqué que les résultats de notre économie sont aussi le fruit de la stabilité économique et sociale. Le ministre a évoqué aussi les mesures prises par son département pour développer le secteur bancaire en Algérie, notamment la réorganisation de l'administration centrale par la création de structures organisationnelles qui entreprennent des réformes, la numérisation et la dématérialisation des opérations financières, citant, à titre d'exemple, les Directions générales des Impôts, du Domaine national et des Douanes. Il a également mis en avant le lancement d'une infrastructure moderne compatible avec les programmes de transformation numérique. Selon le ministre, ces mesures ont été saluées également par les institutions de Bretton Woods.

■ A. H.

## GESTION DES AÉROPORTS

## Des critères de performance pour les responsables

**ÉVALUATION DES RESPONSABLES DES AÉROPORTS SELON DES CRITÈRES PRÉDÉFINIS, CONTRAT DE PERFORMANCE INDEXÉ AUX PRIMES, RÉUNIONS CYCLIQUES POUR MESURER LES PRESTATIONS ET SERVICES... Le ministère des Transports a décidé de tracer une feuille de route destinée à mettre fin aux lacunes relevées dans la gestion des aéroports. In fine, il s'agit d'améliorer les services au profit des voyageurs.**

**L'**Ecole nationale supérieure maritime de Bou Ismaïl, à Tipasa, a abrité hier une rencontre d'évaluation de l'activité du transport aérien à travers les aéroports, présidée par Mohamed-Habib Zahana, ministre des Transports. Outre la présence des PDG d'Air Algérie et de la Société de gestion des services et infrastructures aéroportuaires (SGSIA) et du directeur général de l'Agence nationale de l'aviation civile, la rencontre a vu également la participation des directeurs des 36 aéroports que compte l'Algérie.

Il faut dire que ce sont de véritables états généraux du secteur du transport aérien qu'a accueillis Bou Ismaïl eu égard à l'ordre du jour, mais surtout par rapport aux objectifs escomptés : améliorer les services dispensés par les différents départements, structures et intervenants au niveau des aéroports et optimiser les prestations suivant des critères techniques d'évaluation et un contrat de performance clairs.

Dans son allocution inaugurale, le ministre des Transports a dressé un tableau de la situation suite à ses différentes visites et celles des cadres de son département effectuées à travers le réseau aéroportuaire national. «Nous avons enregistré dans les aéroports visités nombre de lacunes relatives aux prestations et à la gestion de certaines structures. Nous avons relevé également des carences en termes de coordination entre des entreprises de gestion aéroportuaire, des compagnies aériennes ainsi qu'avec d'autres intervenants, ce qui impacte négativement les services dispensés aux voyageurs», résume-t-il.

#### DES PRIMES INDEXÉES AUX RÉSULTATS

Afin de mettre fin à ces lacunes et carences, Zahana a annoncé un système d'évaluation des services dispensés dans le secteur du transport aérien suivant des critères bien définis. Une sorte de contrat de performance aux résultats duquel sera indexée la

partie variable (primes...) des salaires des cadres gestionnaires des aéroports. Ces critères d'évaluation s'articulent essentiellement autour de quatre axes, dont notamment la réduction du temps de traitement des embarquements, l'optimisation de la gestion de la réception des bagages ainsi que la gestion efficace des points d'orientation et d'information au niveau des aéroports.

Aussi, il est question d'offrir aux voyageurs toutes les commodités de confort, particulièrement en termes de disponibilité des sièges, sanitaires ainsi que la prise en charge des handicapés. Et dans l'optique d'apporter davantage d'efficacité au système du transport aérien, le ministre a instruit tous les intervenants dans l'activité du transport aérien de s'engager à lancer les projets inscrits et les réceptionner suivant les délais contractuels, de prendre toutes les mesures requises pour une meilleure prise en charge des voyageurs, d'améliorer les services et prestations au niveau des aéroports, d'investir dans la formation de la ressource humaine, de généraliser l'utilisation des TIC et d'améliorer la situation financière des entreprises de gestion des services aéroportuaires.

C'est, en effet, à l'aune de la réalisation de ces engagements que l'évaluation sera faite. «Notre objectif principal est de satisfaire les voyageurs ainsi que la concrétisation de notre stratégie visant à faire de l'Algérie un hub international et un maillon de jonction entre les villes africaines et le reste du monde», annonce-t-il. Pour ce faire, Zahana a assuré les entreprises intervenantes dans le transport aérien que les pouvoirs publics sont mobilisés pour mettre en pratique cette feuille de route. «Des rencontres d'évaluation seront désormais cycliques, soit deux fois par an, pour avoir un tableau de bord bien précis sur l'évolution de la situation», a souligné le ministre. Ainsi, l'objectif est de hisser nos aéroports et compagnies au rang des entreprises respectant strictement les



standards les plus rigoureux en la matière.

Dans cette optique, Zahana a enjoint à tous les services de s'engager de créer l'environnement idoine pour ce saut qualitatif, avec la prise en compte du contenu du contrat de performance.

#### MOBILISATION POUR LE HADJ ET LA SAISON ESTIVALE

S'agissant des investissements publics consentis pour la modernisation du secteur du transport aérien, Mohamed-Habib Zahana a annoncé qu'une enveloppe financière dépassant les 10 milliards de dinars a été mobilisée durant l'exercice 2023 au titre du programme sectoriel pour la dotation de tous les aéroports de systèmes de caméras thermiques, le renforcement des aéroports avec de nouveaux scanners, la numérisation et la consolidation du réseau de surveillance par vidéo dans nombre d'aéroports, le réaménagement des clôtures externes ainsi que les parcours de patrouilles dans les périmètres aéroportuaires, outre la réalisation d'études de projets

de protection des aéroports de Chlef et d'El Bayadh contre le risque des inondations. «Nous avons procédé cette année à l'inscription d'études d'extension des stations aériennes des aéroports de Tamanrasset et d'Oran ainsi que celle du projet d'aménagement de l'aéroport de Bordj Badji Mokhtar, en plus du programme d'acquisition de nouveaux avions pour renforcer la flotte d'Air Algérie», affirme le ministre.

Ce dernier a fait savoir également que le secteur du transport aérien connaît une véritable dynamique, notamment après la levée des restrictions après la fin de la pandémie de la Covid-19 qui a lourdement impacté le secteur. Il a révélé que durant l'année écoulée, les 36 aéroports ont enregistré 15,4 millions de voyageurs, à savoir 6,5 millions pour les vols domestiques et 8,9 millions pour les lignes internationales, dépassant ainsi le nombre de voyageurs enregistrés avant la Covid. «En 2019, le nombre de voyageurs a été de 14,3 millions», compare-t-il. Idem pour les cargaisons transportées

par voie aérienne. La tendance est également haussière. «L'aéroport d'Alger a connu un flux de voyageurs en 2023 atteignant les huit millions, dont 5,6 millions ont emprunté des lignes internationales. Nous avons aussi enregistré un volume de cargaisons de 42.400 tonnes durant la même année», précise-t-il.

Par ailleurs, Zahana a révélé que la rencontre d'évaluation organisée hier est une occasion pour apporter les ultimes retouches en prévision de la période du hadj et de la saison estivale qui connaissent un afflux important de pèlerins et de voyageurs. «12 aéroports sont mobilisés pour transporter nos pèlerins vers les Lieux Saints de l'Islam.

Nous tenons à ce que toutes les conditions de prise en charge et de confort, que ce soit en matière d'accueil dans les aéroports ou de transport aérien, soient réunies», prévoit-il. Idem pour la saison estivale qui connaît un flux important de voyageurs, notamment avec la communauté nationale établie à l'étranger.

■ Amirouche Lebbal

## OCTROI DU FONCIER ÉCONOMIQUE

## L'AAPI insiste sur l'intérêt stratégique des projets

**L'**e directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache, a souligné, hier à Annaba, que l'attribution du foncier économique destiné à l'investissement est «fondée sur la nature de l'activité, celle-ci devant servir l'économie nationale et favoriser sa diversification». L'approche adoptée pour revitaliser l'investissement et créer une véritable dynamique dans ce domaine «repose sur le principe de l'efficacité et de la diversification des activités économiques», a indiqué le même responsable lors d'un séminaire régional sur l'investissement organisé à l'hôtel Seybouse International, en présence de 5 walis de l'Est du pays (Annaba, Constantine, El Tarf, Guelma et Souk Ahras), d'investisseurs, de porteurs de projets dans ces 5 wilayas, et de différents acteurs concernés

par l'investissement. «Les réformes introduites dans ce domaine ont permis d'identifier des domaines d'activité à même de diversifier l'économie nationale et d'accroître son efficacité», a ajouté Rekkache lors de ce séminaire régional, première rencontre interactive de l'AAPI avec les investisseurs, avant de souligner que les «projets importants et majeurs» qui se profilent à l'horizon «démontrent l'attractivité de l'Algérie pour les investissements étrangers». Le DG de l'AAPI a également souligné que pour adapter l'attribution du foncier à la nature de l'activité économique, celle-ci devant être conforme à l'orientation stratégique de l'Etat visant à mettre sur pied une économie intégrée et diversifiée, capable de faire face aux «chocs» et à générer des opportunités d'emploi et d'assurer le bien-être social. Selon lui, «les activités

prioritaires pour l'attribution d'assiettes foncières économiques sont celles qui favorisent la création de postes de travail et celles qui se substitueront aux importations» (activités produisant des biens actuellement importés), en plus des «activités proposant des solutions innovantes». Présentant un premier bilan des résultats obtenus par la plateforme numérique de l'AAPI, M. Rekkache a indiqué que la transparence présidant au fonctionnement de la plateforme a permis à cette dernière d'enregistrer «20 recours, pétitions et autres griefs sur un total de 1.545 demandes de foncier économique orienté vers l'investissement, et ce, depuis le lancement de la plateforme en février dernier». Il a précisé, à ce propos, qu'il était de la sorte «possible d'examiner et de traiter l'ensemble des recours, pétitions et

griefs avec aisance». Ce séminaire régional, organisé sous le slogan «Orienter le foncier économique en tant que mécanisme d'encouragement et de promotion de la diversification économique», a donné lieu à des interventions sur les modalités d'octroi du foncier économique, sur le système juridique de l'investissement et du foncier économique, sur les qualifications et les opportunités d'investissement disponibles au niveau local, ainsi que sur les modalités de demande de foncier au moyen de la plateforme numérique. Un débat s'est engagé au cours des travaux entre les responsables centraux de l'AAPI et les investisseurs présents qui ont soulevé plusieurs préoccupations concernant, notamment, le procédé d'attribution du foncier économique et les formalités qui s'y rattachent.

## Le chef de l'Etat attribue à certains magistrats à la retraite le titre de «Magistrat honoraire»



Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Abderrachid Tabi, a annoncé, hier à Alger, la décision du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, président du Conseil supérieur de la magistrature (CSM), d'attribuer à certains juges à la retraite de la Cour suprême le titre de «Magistrat honoraire», une première dans l'histoire de la magistrature en Algérie. Dans son allocution lors d'une cérémonie organisée au Centre international de conférences Abdelatif-Rahal en l'honneur des magistrats à la retraite de la Cour suprême et ceux décédés, à l'occasion du soixantenaire de la Cour suprême, M. Tabi a annoncé la décision du président de la République, président du Conseil supérieur de la Magistrature (CSM), d'attribuer à certains magistrats à la retraite le titre de «Magistrat honoraire», conformément à l'article 93 du statut de la magistrature, une première dans l'histoire de la magistrature en Algérie. Le ministre s'est félicité de cette distinction estimant que «c'est le moins qu'on puisse faire à l'égard de Mesdames et Messieurs les magistrats, eu égard à leur apport au service de la Justice tout au long de leur carrière». «La consécration de telles traditions judiciaires dénote l'intérêt accordé par le président de la République au corps des magistrats et se veut un message fort attestant de sa considération pour le pouvoir judiciaire», a-t-il ajouté.

## ABDERRACHID TABI

# La réforme globale de la justice, principale priorité du Président

**LE MINISTRE DE LA JUSTICE, garde des Sceaux, Abderrachid Tabi, a affirmé, hier à Alger, que la réforme globale et la modernisation de la justice, ainsi que l'ancrage de la justice numérique figuraient parmi les principales priorités du président de la République, Abdelmadjid Tebboune.**



Dans son allocution à l'ouverture d'une cérémonie de célébration du 60<sup>e</sup> anniversaire de l'installation de la Cour suprême, qu'il a présidée au Centre international des conférences (CIC) Abdelatif-Rahal, sous le thème «Vers une Cour suprême numérique», Tabi a précisé que «la réforme globale de la justice pour en garantir l'indépendance et la modernisation, et l'ancrage de la justice numérique figurent parmi les principaux axes et priorités du programme du président de la République», soulignant le souci du président de la République de «doter la justice de tous les cadres à même de lui permettre de relever les défis auxquels fait face le monde d'aujourd'hui avec ses mutations effrénées et complexes». Cet intérêt «exige des magistrats d'être à l'écoute des préoccupations du citoyen, lui assurer sa sécurité juridique et trancher ses litiges dans des délais raisonnables, tout en garantissant son droit à un procès équitable et à l'équité, outre le fait de diffuser la sérénité au sein de la société et traiter, avec professionnalisme, les affaires émergentes caractérisées par leur variété et leur complexité, car, a-t-il dit, la magistrature est le levier de toute transformation dans la société et le régulateur de toutes ses interactions». L'élargissement du champ des pratiques judiciaires et leur tendance à la diversité et à la spécialisation «appellent un travail incessant et assidu pour davantage d'autonomisation et une meilleure maîtrise des outils modernes», a souligné le

ministre, précisant, dans ce cadre, que le secteur de la justice «a connu un progrès palpable en termes de transformation numérique de tout le système juridique intégré», ce qui a permis de «faciliter les procédures judiciaires et administratives des justiciables et des auxiliaires de justice, au même titre.

### RAPPROCHER LA JUSTICE DU CITOYEN

C'est là le même intérêt qui a permis une révision du système juridique parallèlement aux autres réformes pour les mettre en conformité avec la Constitution de 2020 et les mécanismes internationaux pertinents». Le ministre de la Justice a indiqué, en outre, que «la justiciabilité électronique est une étape charnière de la justice numérique qui requiert la conjugaison de tous les efforts pour se mettre au diapason de l'évolution rapide de la justice numérique dans le monde et enrichir le travail judiciaire», relevant que la Cour suprême «est engagée dans cette démarche nationale à travers son travail assidu en matière de numérisation». Par ailleurs, Tabi a indiqué

que «le soixantenaire de la Cour suprême se veut une occasion pour se remémorer une étape historique du système juridique national riche en hauts faits, et les sacrifices de la première génération de ceux qui ont répondu présent à l'appel de la patrie durant la Glorieuse Guerre de libération».

Tabi a, également, précisé que l'organisation judiciaire algérienne «a franchi des étapes importantes qui ont reflété l'évolution du système constitutionnel, avant d'être couronnée par une réforme de la Constitution de 2020, où le programme de réforme de la justice adopté par l'Etat a permis de renforcer les structures judiciaires pour rapprocher la justice du citoyen, créer des pôles et des tribunaux spécialisés, augmenter le nombre de magistrats et de fonctionnaires et accorder un intérêt à la formation», estimant que la Cour suprême faisait «partie du processus de réforme, au vu de son rôle dans l'unification de la jurisprudence et la garantie de la bonne application de la loi».

## LANCEMENT DU RÉSEAU DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE Renforcer le rôle de la société civile

L'Observatoire national de la société civile (ONSC) a lancé, hier à Alger, le Réseau de la démocratie participative et de l'économie sociale et solidaire. Un accord-cadre de partenariat et de coopération a été signé par le président de cette instance consultative, Noureddine Benbraham, le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Yacine El Mahdi Oualid, et la présidente du Réseau, Fatma-Zohra Daoud. Le réseau a pour but de soutenir les associations et renforcer leur rôle dans la stimulation du développement local. Benbraham a rappelé que ce projet s'inscrit dans le cadre de l'approche adoptée par le président de la République dans la consécration de la démocratie participative, notamment dans le milieu associatif.



«Cela traduit aussi les recommandations du Forum national de la société civile du 23 décembre 2023 où les participants ont plaidé pour l'autonomie financière des organisations de la société civile», a-t-il ajouté. Or, celle-ci n'est possible que grâce à l'exploration de «l'économie sociale et solidaire» considérée par beaucoup d'Etats comme une formule innovante et un moyen stratégique de rentabilisation des associations dans le domaine économique. Le Réseau servira de mécanisme de coordination multidisciplinaire et d'espace de réflexion, de concertation et de mise en œuvre des projets de développement au niveau local, national et international. En plus des secteurs public et privé, ce troisième domaine émergent qu'est l'économie solidaire, requiert, selon Benbraham, l'élaboration de nouveaux textes réglementaires. «Il y a lieu de renforcer le dialogue et le partenariat entre les pouvoirs publics et les organisations de la société civile, contribuer à l'avancement d'une société

civile professionnelle, créative, proactive et créatrice de richesse, consolider une culture de coopération, de citoyenneté et de démocratie participative dans le domaine de l'économie solidaire et de la responsabilité sociale», a-t-il proclamé. Le président de l'ONSC a tenu à rappeler que ce Réseau intervient après la création de trois autres sur les changements climatiques, les droits de l'homme et le dialogue algéro-africain et le bon voisinage. Pour lui, ce projet constitue un mécanisme efficace de renforcement d'un partenariat durable entre la société civile, les autorités, les acteurs socioéconomiques et les élus. Il inclut les élites et

les compétences avérées de la société civile dans le but de contribuer à l'évaluation des politiques publiques.

### UN CADRE RÉGLEMENTAIRE

Yacine El Mahdi Oualid a salué une initiative qui peut jouer un rôle important dans le renforcement de la démocratie participative en tant que moteur du développement local durable. Il s'est dit disposé à accompagner le projet qui met en pratique «les instructions du président de la République qui n'a eu de cesse d'insister sur l'implication de la société civile dans la dynamique économique du pays». Le ministre a estimé que ce nouveau chantier qui s'ouvre à travers ce Réseau est de nature à compléter le secteur public et privé.

Il a plaidé dans ce sillage pour la mise en place d'un cadre réglementaire bien défini pour l'économie solidaire qui est censée «garantir l'intégration économique, éliminer les disparités et consacrer la justice sociale». La présidente du Réseau a affirmé, pour sa part, que cet événement est crucial dans la vie de l'Observatoire, car «il ouvre de nouvelles perspectives pour la professionnalisation de la société civile».

■ Aya Malak

## MERAD INSTALLE LES NOUVEAUX WALIS Imprimer une nouvelle dynamique locale

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, a affirmé, hier à Alger, que le mouvement partiel opéré récemment par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, dans le corps des walis, visait à réunir les conditions à même d'imprimer une nouvelle dynamique en matière de gestion des grands dossiers et de prise en charge des préoccupations des citoyens dans les wilayas concernées. Le président de la République avait opéré, mercredi, un mouvement partiel dans le corps des walis portant mutation de Mustapha Aghamir, wali de Ouargla, à la wilaya de Bordj Badji Mokhtar, de Abdelghani Filali, wali de Aïn Defla, à la wilaya de Ouargla, de Aïssa Aziz Bouras, wali de Ouled Djellal, à la wilaya de Aïn Defla, et de Abderrahmane Dehimi, wali de Bordj Badji Mokhtar, à la wilaya de Ouled Djellal. Dans une déclaration à la presse à l'issue de la cérémonie d'installation de ces walis dans leurs nouveaux postes, qui s'est déroulée au siège du ministère, Merad a fait savoir que ce mouvement partiel visait à «réunir les conditions à même d'imprimer une nouvelle dynamique en matière de prise en charge des préoccupations des citoyens» et de «gestion des grands dossiers». Ces walis «ont une longue expérience et les compétences requises pour prendre en charge les préoccupations des citoyens et gérer les grands dossiers, dont l'aménagement du territoire, la bonne préparation de la rentrée scolaire et sociale, l'alimentation en eau potable, la protection des forêts contre les incendies, la préparation de la saison estivale et tous les dossiers qui concernent directement les citoyens», a-t-il affirmé. Merad a instruit les walis fraîchement installés à l'effet d'être en contact quotidien avec les citoyens, le mouvement associatif et les autorités locales».



## AUTORITÉ NATIONALE INDÉPENDANTE DES ÉLECTIONS

# Symbole de l'Algérie nouvelle

**DANS LE TUMULTE DES ÉVÉNEMENTS POLITIQUES QU'A CONNUS L'ALGÉRIE AVANT LA PRÉSIDENTIELLE DE 2019, l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie) s'est érigée en institution garante incontestée de la démocratie et de la transparence électorale.**

Le rôle de cette instance dans le processus électoral se définit d'abord par son indépendance fondamentale, à même d'assurer la crédibilité des résultats des élections et garantir le libre choix du peuple. En disposant que la légitimité des pouvoirs est conférée par des élections libres et régulières, la Constitution de 2020 place l'Anie dans une position unique, soulignant ainsi l'importance de sa mission. Et en réaffirmant le principe de sécurité démocratique, la Constitution reconnaît que le processus électoral est un aspect sensible de la sécurité nationale, ce qui implique des répercussions diverses à prendre en compte. L'Anie, de par sa nature éminemment politique, doit donc prendre en compte les règles objectives nationales, notamment la Constitution, le programme du gouvernement et le code électoral.

Elle doit s'assurer du respect des normes tout en assurant l'efficacité de son action sur le terrain. Son programme d'action trouve ainsi ses fondements normatifs dans plusieurs sources. D'abord, dans la Constitution qui établit les principes fondamentaux régissant les élections. Ensuite, le



programme du gouvernement, initié dès le premier gouvernement post-élection présidentielle, qui confirme l'engagement politique en faveur du libre choix du peuple. Enfin, dans le code électoral qui définit les règles opérationnelles pour garantir l'intégrité du processus électoral. Dans cette perspective, la mise en œuvre du programme d'action de l'Anie repose sur une évaluation globale, tenant compte des exigences constitutionnelles, gouvernementales et législatives. Cela nécessite une approche stratégique et une adaptation constante aux besoins du processus électoral. Une mission qu'elle a, également, brillamment menée lors des dernières législatives et le renouvellement des membres du Conseil de la nation.

Son rôle central dans l'organisation des élections et sa conformité aux normes constitutionnelles et légales font, ainsi, d'elle une institution indispensable à l'avenir démocratique de l'Algérie. L'Anie a ainsi restauré la confiance des citoyens dans le processus électoral et a posé les jalons de l'Algérie nouvelle. Sa décision d'encourager la supervision participative par l'implication des partis politiques, des représentants des candidats, de la société civile et des citoyens dans le processus électoral en perspective de la présidentielle du 7 septembre prochain en est une illustration concrète. Cette mesure vise, selon Mohamed Chorf, son président, «à maximiser la transparence en permettant à tous les acteurs concernés

de suivre le déroulement des élections et de s'assurer de leur régularité».

### RENFORCER LA TRANSPARENCE DU PROCESSUS ÉLECTORAL

L'Anie ne se contente pas de surveiller le processus électoral, elle le façonne également pour qu'il réponde aux normes de la démocratie. La mise en place de pôles organisationnels pionniers dans huit wilayas du pays et l'établissement d'un centre régional des archives électorales à Mascara en sont des exemples tangibles. Ces initiatives démontrent sa détermination à garantir le succès des prochaines élections et à renforcer l'efficacité et la transparence du processus électoral. Cette instance est bien plus qu'une simple institution électorale; elle est

le symbole de l'Algérie nouvelle, où la démocratie est au cœur de chaque processus décisionnel. Son rôle dans la consolidation de la démocratie et de la confiance citoyenne est indéniable.

A l'approche de l'élection présidentielle de septembre prochain, l'Anie se tient dès lors prête à relever le défi de garantir un scrutin transparent et équitable. Forte de son expérience et de son expertise, l'Autorité indépendante promet de mettre en place des dispositifs de contrôle rigoureux pour s'assurer que le processus électoral se déroule conformément aux normes de démocratie.

Des mesures telles que la formation continue du personnel électoral, la supervision accrue des bureaux de vote et l'utilisation de technologies modernes pour garantir l'intégrité du vote sont au cœur de l'action de cette institution. Avec cet engagement, l'Anie ouvre la voie à un avenir meilleur pour l'Algérie, où la volonté du peuple est respectée et où chaque voix compte.

En outre, elle s'efforce de sensibiliser davantage les électeurs sur l'importance de leur participation active au processus démocratique. Des campagnes d'information seront lancées dans les prochains mois à travers le pays pour encourager les citoyens à exercer leur droit de vote de manière responsable et éclairée. Il s'agit d'élever le niveau de conscience politique et de promouvoir une culture de participation démocratique pour la construction d'une société civile dynamique et engagée. L'Anie pave, ainsi, la voie vers un avenir où chaque citoyen peut contribuer à façonner le destin de l'Algérie nouvelle.

■ Assia Boucetta

## ACTIVITÉS DES PARTIS POLITIQUES

MUSTAPHA YAHY, SG DU RND

### «La prochaine présidentielle renforcera la cohésion nationale»

Dans un meeting animé hier, à la maison de la culture Mouloud-Mammeri de Tizi Ouzou, le secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), Mustapha Yahy, est revenu sur de nombreux points de l'actualité et les enjeux auxquels fait face le monde en général et l'Algérie en particulier. Dans ce sillage, il a plaidé pour une véritable cohésion entre le peuple et l'Etat tout en saluant le rôle de l'ANP qui veille à la sécurité du pays. Toutefois, il rappellera que «sans un Etat fort et sans une économie forte, il est difficile d'y parvenir». Yahy a mis l'accent «sur la préservation des acquis de Novembre 1954 dont l'intégrité territoriale et l'unité nationale». Sur sa lancée, il a rendu un hommage appuyé aux négociateurs des accords d'Evian pour «leur ténacité à n'avoir cédé à la France aucun pouce du territoire national». Pour rester dans le sillage de l'unité nationale et la cohésion du peuple, Yahy a mis en avant cette nécessité de généraliser tamazight à travers tout le pays, jugeant que c'est une langue nationale et officielle qui doit être utilisée, avec l'arabe, dans toutes les institutions et régions du pays. Il a aussi invité les jeunes à préserver l'unité nationale pour laquelle «les responsables de la wilaya III historique ont toujours œuvré» et déjouer toutes les tentatives de déstabilisation «orchestrées par l'Occident et ses alliés régionaux». A cette occasion, Yahy a estimé que «l'Algérie a besoin d'un consensus politique national pour le renforcement de son unité et la poursuite du processus des réformes pour les mener à bon port». Concernant l'élection présidentielle de septembre prochain, il a déclaré que «c'est une occasion pour renforcer l'unité et la cohésion nationales». Une élection que l'hôte de Tizi Ouzou considère comme «un rendez-vous qui permettra au peuple algérien de choisir en toute liberté et démocratie son futur Président». Pour ce faire, et sans se prononcer sur son éventuelle candidature, le SG du RND, a fait appel à tous les militants de son parti, ainsi que l'ensemble des organisations «à se mobiliser pour la réussite de ce scrutin qui intervient dans un contexte régional et international particulier».



■ Rachid Hammoutène

### SAWT ECHAÂB Le CC se prononcera bientôt sur sa participation à l'élection

Le président du parti Sawt Echaâb (La voix du peuple), Lamine Osmani, a appelé hier à M'sila, la classe politique à «valoriser les acquis du pays et à les protéger». M. Osmani, qui présidait une rencontre avec les militants de son parti, à l'auditorium de la maison de la culture Guenfoud-El Hamlaoui, a souligné que les réalisations et les acquis de l'Algérie «méritent d'être appréciés à leur juste valeur», avant d'appeler la classe politique à «les protéger et à étoffer les moyens disponibles pour consolider le développement». Il a estimé, dans le même contexte, que la mobilisation de tous pour l'Algérie «repose, en cette étape particulière, sur les épaules de la classe politique et des élus locaux», considérant que ces derniers «constituent un véritable outil pour porter les préoccupations du citoyen». Le président du parti Sawt Echaâb a également souligné que le «processus de construction et de l'accompagnement du programme du président de la République, visant à réaliser des objectifs d'un véritable développement, nécessitent les efforts conjugués de tous». M. Osmani a ajouté que sa formation politique «continuera à lutter et à travailler pour mobiliser sa base militante au service des préoccupations et des aspirations des citoyens». Evoquant la prochaine élection présidentielle, le même orateur a déclaré que le comité central (CC) du parti «décidera bientôt de sa participation à cette importante échéance, après l'élargissement des consultations, à travers le retour à la base du parti, au niveau des wilayas».



MOUVEMENT DE L'ENTENTE NATIONALE

### Soutien à la continuité pour la préservation des acquis réalisés

Le secrétaire général du Mouvement de l'entente nationale (MEN), Ali Boukhezna, a salué, hier à El-Oued, les grands efforts déployés par l'Etat pour faire face aux défis internationaux conjoncturels. Présidant une rencontre de sensibilisation au siège du mouvement au chef-lieu de wilaya, devant un parterre de militants et cadres de sa formation politique, M. Boukhezna a souligné que «les efforts fournis par l'Etat pour affronter les défis actuels ont contribué à mettre en avant la position de l'Algérie et corroborer son rôle efficace dans la consolidation et de la paix et sécurité internationales». «La politique étrangère prônée par l'Etat dans le traitement des questions régionales et internationales, sa position inébranlable vis-à-vis des situations conjoncturelles dans les pays voisins, et son soutien à la question palestinienne ont forgé son image honorable sur la scène internationale, un image à la hauteur de son histoire militante», a estimé M. Boukhezna. Par ailleurs, le SG du MEN a fustigé les violations des droits de l'Homme au Sahara occidental commises par l'occupant marocain qui a également piétiné la légalité internationale et cherché à priver le peuple sahraoui de son droit à l'autodétermination. Il a rendu, à cette occasion, hommage à la mission héroïque de l'Armée nationale populaire (ANP), digne héritière de l'Armée de libération nationale (ALN), dans l'instauration de la sécurité intérieure et la défense des frontières des dangers guettant la sécurité du pays. S'agissant de la prochaine élection présidentielle, le SG du MEN a affirmé que son mouvement soutient la continuité pour la préservation des acquis réalisés, avant de convier les citoyens de se rendre massivement le jour J aux urnes pour exprimer leurs choix et accomplir leur devoir civique.



GLISSEMENT DE TERRAIN SUR LA RN 43 À JIJEL

# Les services habilités à pied d'œuvre

**SUITE À L'EFFONDREMENT «PRESQUE TOTAL» PROVOQUÉ PAR UN ÉBOULEMENT, la route nationale 43, dans son segment reliant les wilayas de Jijel et de Bejaïa, précisément dans la localité de Boulekhmaïs, dans la commune de Ziama Mansouriah, a été fermée à la circulation.**

**L**e ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Lakhdar Rakhroukh, s'est déplacé sur les lieux du glissement de terrain sur la RN 43 à Jijel cette dernière semaine où il s'est enquis des travaux de réfection en instruisant les services compétents de prendre en charge ce tronçon de route ainsi que l'ensemble de problèmes y afférents.

Déjà affecté par les récentes intempéries de février passé et devenant un véritable point noir pour les usagers de la RN43, perturbant ainsi la circulation routière, le glissement d'un terrain samedi dernier au niveau de la localité de Boulekhmaïs a fait l'objet de plusieurs mesures par les services compétents. Après l'installation d'une cellule de crise sous la supervision du wali Ahmed Meguellati, il a été décidé en urgence de fermer cet axe à la circu-



lation routière, d'évacuer près de 10 familles proches de ce périmètre et de procéder au diagnostic complet de cet effondrement. Une équipe d'experts en géologie travaille dessus, a-t-il indiqué. Contacté par Horizons, le P/APC de Ziama Mansouriah, Rachid

Boufroua, a souligné que ce point a fait l'objet d'un suivi particulier par les autorités locales. Sitôt averties de l'incident, elles ont vite réagi, dit-il, indiquant qu'elles ont inspecté une voie de contournement permettant de relier la commune de Ziama Mansouriah à

Bejaïa en guise de solution alternative à la fermeture de ce tronçon. Le maire a souligné que son ouverture prochaine profitera aux usagers de pouders légers pour reprendre l'axe Jijel-Bejaïa.

Interrogé sur les mesures prises en faveur des familles évacuées vers une auberge de jeunes, Boufroua a souligné que ces 10 familles se trouvent dans de bonnes conditions. Les services concernés s'occupent constamment de leur attente en termes de restauration et de transport de leurs élèves scolarisés, a-t-il assuré. En outre, l'édile a rappelé que les services du CTC ont procédé à l'inspection de près de 29 habitations affectées par cet effondrement pour évaluer leur gravité. Quant au terrain effondré, le maire a fait savoir que la commission d'experts est à pied d'œuvre pour le rétablissement de ce tronçon routier. De son côté, la Société algérienne des ponts et des travaux d'art a entamé les travaux de réhabilitation du pont d'oued Kissir au niveau de la RN43.

Par ailleurs, le maire n'a pas manqué de souligner que les services communaux ne baissent pas la garde quant au déploiement de tous les plans de prévention devant contenir de probables risques majeurs, notamment au niveau des zones à risque telles que le port, l'oued Taza et la station de gaz.

■ Hanny T.

SAISON ESTIVALE À TIPASA

## Quatre nouvelles plages autorisées à la baignade

**L**e prévision de la saison estivale qui sera lancée officiellement le 1<sup>er</sup> juin prochain, le wali de Tipasa, Abou Bakr Essedik Boucetta, fait de nouvelles annonces. En effet, quatre nouveaux sites sont désormais autorisés à la baignade. Ainsi, le littoral de Tipasa, long de plus de 123 km, comptera 53 plages surveillées au lieu des 49 sites autorisés la saison précédente. Les nouvelles plages sont La Pointe à Gouraya, Guounini 2 à Hadjret Ennos, plage Cabrira à Sidi Ghilès et le Rocher plat dans la daïra de Bou-Ismaïl. L'ouverture de nouvelles plages est subordonnée à une procédure rigoureuse. Outre la qualité de l'eau, le site doit offrir toutes les commodités devant garantir la sécurité, la tranquillité et le bien-être de l'estivant s'y rendant, et ce, que ce soit en matière d'accès faciles à la plage, la présence des services de sécurité et des surveillants des plages de la Protection civile ou bien la disponibilité d'un parking et de sanitaires, pour ne citer que ces critères élémentaires. Dans ce sens, le wali de Tipasa, qui a présidé une réunion de l'exécutif en fin de cette semaine, consacrée entre autres à la préparation de la saison estivale, a donné des instructions pour qu'on procède au plus vite au branchement des quatre nouveaux sites de baignade aux réseaux électriques et de l'AEP. D'une manière plus globale, le chef de l'exécutif de la wilaya a ordonné le parachèvement de l'intégralité des procédures administratives relatives à la prochaine saison estivale dans un délai ne dépassant pas les sept jours, particulièrement en ce qui concerne la préparation des plans d'aménagement des

sites de baignade pour l'exploitation touristique, ce qui inclut les plages les espaces de parking, les points de vente et les structures sanitaires.

Selon la cellule de communication de la wilaya, Abou Bakr Essedik Boucetta a précisé, dans ses interventions lors du conseil exécutif, que la gratuité d'accès à la plage est un droit immuable, d'où la nécessité d'enlever tout équivoque sur le concept de location qui concerne exclusivement les équipements de la plage (parasols, chaises, tables...) et non pas des espaces sur le rivage.

Parmi les autres actions à accomplir rapidement, le wali a instruit les services en relation avec la préparation et la gestion de déroulement de la saison estivale à entreprendre sans délais des travaux d'aménagement des accès menant vers les sites de baignade ainsi que la rénovation des postes de la Protection civile, de la gendarmerie et de la police dans l'ensemble des plages. Ces actions consistent également en le renouvellement des panneaux signalétiques. Dans le volet relatif à l'hygiène du milieu, le wali a donné des instructions pour entamer des campagnes de nettoyage à grande échelle dans les sites de baignade avec obligation d'effectuer quotidiennement des analyses de la qualité de l'eau des plages. S'agissant des structures touristiques, particulièrement les camps de toile dont le dossier est devant les tribunaux ou le droit de leur location est arrivé à terme, il est strictement interdit de les exploiter jusqu'à ce que toutes les procédures administratives sous-tendant leur location à nouveau soient achevées.

■ Amirouche Lebbal

PROTECTION CIVILE DE BEJAÏA

## Organisation d'un exercice de simulation

**U**n exercice de simulation a été organisé, récemment, par la Direction de la Protection civile de la wilaya de Bejaïa dans le cadre d'une évaluation du plan d'intervention des secours lors de la survenue de catastrophes. L'exercice, auquel avait assisté le wali de Bejaïa et des membres de la commission de sécurité, s'est déroulé à Sidi Ali Lebhar, et consistait à simuler une situation de tremblement de terre provoqué par une secousse de 5,3 degré sur l'échelle de Richter ayant provoqué l'effondrement de deux immeubles d'habitation au niveau du quartier Sidi Ali Lebhar suivi d'un incendie au niveau de la forêt de Gouraya.

Le scénario prévoyait l'intervention des unités de la Protection civile et celles de la Direction des forêts, en coordination avec les différents services de sécurité et de santé, le Croissant-Rouge algérien et des associations et la mobilisation de tous les moyens nécessaire dans un tel contexte de catastrophe naturelle, avec comme objectif de porter secours aux sinistrés, de sauver des vies, la mise en place d'espace de

vie sécurisé, la gestion efficace des aides, en plus d'assurer la sécurité, les conditions sanitaires idoines et l'alimentation en eau potable et en énergie des sinistrés.

Cet exercice a constitué une opportunité pour évaluer le degré de préparation des agents de la Protection civile dans le cas de la survenue d'une catastrophe naturelle, tout comme elle a été l'occasion de tester le plan d'organisation des secours dans ce genre de circonstances afin de renforcer la coordination entre les différents intervenants et l'efficacité de leur action dans l'objectif d'atténuer au maximum les effets de la catastrophe depuis la phase d'alerte jusqu'à celle de la réhabilitation. D'autres exercices ont été organisés dans les communes de Beni Maouche, Sidi Aich au niveau de l'usine textile Alfaditex, et de Ighil Ali, avec comme thème un incendie, ainsi qu'une journée de sensibilisation aux feux de forêt dans la commune de Chemini au niveau du village de Semanoun.

■ O. M.

## PRODUCTION HALIEUTIQUE À BOUMERDÈS Plus de 650 tonnes au 1<sup>er</sup> trimestre de 2024

**C**ette année la production halieutique au niveau de la wilaya de Boumerdès a sensiblement augmenté au premier trimestre de l'année en cours. «La filiale halieutique (pêche et aquaculture) de la wilaya de Boumerdès a produit plus de 650 tonnes de poisson durant les trois premiers mois de l'année 2024», indique le directeur de la pêche Cherif Kadri. «La production de cette année a augmenté de 8% par rapport à 2023, qui était de 600 tonnes. Grâce aux investissements consentis dans l'aquaculture, les produits aquacoles investissent de plus en plus le marché et sont très demandés par les consommateurs», a affirmé ce responsable. A ce propos, il a indiqué que 550 tonnes ont été produites par les activités de la pêche et le reste par les différentes fermes aquacoles. «La wilaya de Boumerdès recèle un énorme potentiel dans la production aquacoles, où plusieurs autorisations d'exploitation ont été accordées.

La multiplication des fermes de cages flottantes en pleine mer, dans les barrages et les bassins, le climat doux qui a permis aux marins pêcheurs de faire de nombreuses sorties en mer sont des facteurs qui ont boosté la production», a-t-il encore ajouté. Dans le même registre, Kadri a fait savoir que la flotte de pêche dans la wilaya est de 700 embarcations,



de toutes longueurs. «La mise en service de nombreux projets et l'amélioration des conditions de travail des professionnels de la pêche ont porté leurs fruits. Il s'agit également de l'ouverture de 30 points de vente fixes et mobiles à travers la wilaya pour permettre aux pêcheurs d'écouler leur production et à des prix abordables pour les consommateurs. Parmi cette production, 2.650 kg ont été exportés», a fait savoir Kadri. Pour rappel, la wilaya compte 6.015 professionnels de la pêche, dans tous les métiers en rapport avec cette activité. Par ailleurs, Kadri a annoncé la construction d'un port de pêche et de plaisance dans la commune de Corso. «Nous

avons proposé ce projet qui sera à côté de la station de dessalement de l'eau de mer de Corso. Nous avons adressé un courrier au ministre de l'Énergie pour soutenir la wilaya dans sa concrétisation», a-t-il annoncé.

Ce port de pêche et de plaisance sera un prolongement des travaux de réhabilitation du front de mer de la ville de Boumerdès. «La réalisation de ce projet permettra aux deux communes d'attirer davantage de touristes, notamment en assurant un transport maritime. De fait, Boumerdès sera une destination touristique par excellence», a conclu le responsable.

■ Karima Dehiles

## AGRESSION SIONISTE CONTRE GHAZA

## Riyad Mansour saisit trois organes de l'ONU

**LE DÉLÉGUÉ PERMANENT de l'Etat de Palestine auprès des Nations unies, l'ambassadeur Riyad Mansour a envoyé trois messages identiques au Secrétaire général des Nations unies, au président du Conseil de sécurité de ce mois-ci (Malte), et au président de l'Assemblée générale des Nations unies.**

**T**rois messages identiques concernant la poursuite des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité commis par l'entité sioniste, au cours de plus de six mois de génocide contre le peuple palestinien, en violation de toutes les normes juridiques et des standards de dignité humaine ont été envoyés par Riyad Mansour à qui de droit. Il a souligné dans son message, vendredi dernier, que l'échec de la communauté internationale à garantir la responsabilité n'a fait qu'encourager l'occupation à commettre davantage de crimes contre les Palestiniens avec une brutalité croissante, notant que la protection de l'entité sioniste par un veto au Conseil de sécurité renforce sa conviction qu'elle est au-dessus des lois.

Dans ce contexte, Mansour a fait référence à la poursuite par l'armée d'occupation et les gangs de colons sionistes de la persécution et de l'intimidation des civils palestiniens en Cisjordanie, y compris El Qods-Est, lors de leurs raids quotidiens sur les villages et les villes palestiniennes, ainsi que la pour-



suite de leurs provocations, incitations et incursions à la mosquée al-Aqsa, mentionnant le siège par les forces d'occupation, il y a quelques jours, du camp de réfugiés de Nour Shams près de Tulkarem pendant trois jours, ce qui a entraîné la mort de 14

Palestiniens et des blessures à 50 autres, ainsi que des dégâts et des destructions généralisés aux maisons et le déplacement forcé d'au moins 11 familles et la coupure de l'eau et de l'électricité pour 4.000 Palestiniens, en plus de ses agressions continues contre la

bande de Ghaza, en l'absence d'un cessez-le-feu et de toute forme de protection pour le peuple palestinien, qui vit dans une extrême privation et oppression, en raison de l'utilisation par l'occupation de la nourriture, de l'eau, des médicaments et des soins de santé comme armes.

L'ambassadeur palestinien a également fait référence aux fosses communes découvertes à l'hôpital Nasser dans le sud et à l'hôpital Chifa à Ghaza, qui révèlent le modèle horrible de meurtre et de mépris total pour la vie humaine par l'occupation et ses soldats, notant la découverte dans ces fosses de 392 corps d'hommes, de femmes, d'enfants, de personnes âgées, de médecins et d'autres, certains semblant avoir été enterrés vivants ou exécutés et mutilés au point que certains corps ne peuvent pas être identifiés. Il a souligné que cette situation grave et inhumaine exige des mesures internationales immédiates pour protéger la vie de millions de Palestiniens menacés par l'occupation, soulignant la nécessité de conséquences pour toutes les violations continues et de la tenue d'enquêtes internationales indépendantes sur tous les crimes commis, y compris des enquêtes sur les fosses communes récemment découvertes à Ghaza. Le délégué permanent de l'Etat de Palestine aux Nations unies a affirmé que le moment est venu de mettre fin à l'insécurité humanitaire extrême et à la privation imposée au peuple palestinien et de tenir les promesses et les engagements rompus depuis des décennies pour libérer le peuple palestinien de cette répression et de cette brutalité, et mettre fin à cette injustice historique.

## CISJORDANIE OCCUPÉE

## 8.480 arrestations depuis le 7 octobre dernier

Les forces d'occupation sionistes ont arrêté 8.480 Palestiniens depuis le début de son agression contre la bande de Ghaza le 7 octobre 2023, dans différentes régions de Cisjordanie, y compris à El Qods occupée, selon un communiqué conjoint publié hier par le Comité des prisonniers et ex-prisonniers et du Club des prisonniers palestiniens. Les deux organismes des droits de l'homme ont précisé que les forces d'occupation sionistes ont arrêté entre vendredi et hier au moins 20 Palestiniens à Ramallah, Jérusalem, El

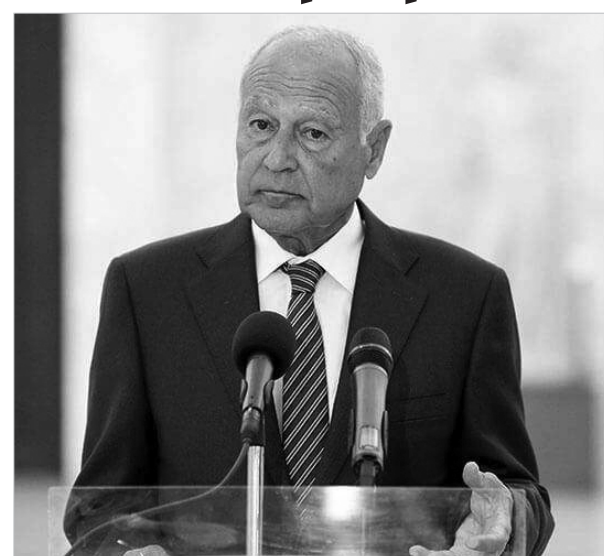
Khalil, Tulkarem, Naplouse et Jenine. Le communiqué a ajouté que le bilan des arrestations après le 7 octobre a atteint environ 8480, y compris ceux qui ont été arrêtés chez eux, aux barrages militaires, ceux contraints de se rendre sous pression, et ceux pris en otage. Par ailleurs, les forces d'occupation mènent, lors des campagnes d'arrestation, de vastes opérations de raid et de torture dans les gouvernorats, les villes et les camps, accompagnées d'agressions violentes et de menaces contre les détenus et leurs familles, ainsi que

des enquêtes de terrain sur des dizaines de Palestiniens et des opérations de destruction de maisons et de saisies de fonds et de véhicules. Diverses régions de Cisjordanie occupée et d'El Qods occupée connaissent quotidiennement des campagnes de raids et d'attaques contre les villages et les villes par les forces d'occupation, accompagnées de confrontations, d'arrestations et de tirs à balles réelles, de balles en caoutchouc et de gaz lacrymogène toxique sur les jeunes Palestiniens.

## ABOUL GHEIT, SG DE LA LIGUE ARABE

## «L'occupant cherche à voler les ressources du peuple»

Le Secrétaire général de la Ligue des États arabes, Ahmed Aboul Gheit, a affirmé que les crimes de l'occupation sioniste à l'encontre des travailleurs palestiniens durent depuis des décennies, cherchant à détruire les secteurs de la production palestinienne et à voler les ressources du peuple de toutes les manières possibles. Les propos du SG de la Ligue arabe sont intervenus l'ouverture, hier, des travaux de la 50<sup>e</sup> session de la Conférence du travail arabe, qui se tient à Bagdad, selon Jamal Roshdi, son porte-parole cité par l'agence palestinienne Wafa. Le Secrétaire général de la Ligue arabe a abordé, dans son discours, la situation des travailleurs palestiniens et les crimes auxquels ils sont confrontés, expliquant que la région arabe a connu une détérioration grave depuis le 7 octobre dernier, condamnant la double norme dans le traitement de l'entité sioniste, qui tue délibérément les secouristes, bombarde les ambulances et transforme les hôpitaux, les écoles et les abris en fosses communes, se demandant jusqu'à quand elle restera en dehors



du champ de la responsabilité internationale.

Aboul Gheit a déclaré que la protection des droits palestiniens est la responsabilité de tous, y compris des organisations internationales, chacune dans son domaine de compétence, et a demandé à l'Organisation internationale du travail de traiter le plan d'urgence présenté par le gouvernement palestinien pour réhabiliter le secteur du travail, qui devrait être présenté lors de la conférence de l'organisation en juin prochain. Aboul Gheit a exprimé son espoir de tenir une conférence des donateurs, que le Conseil d'administration de l'organisation a accepté d'organiser dans le but de soutenir les programmes de soutien à l'emploi en Palestine dans les plus brefs dé-

lais. Il a mentionné que le bilan de la brutale agression sioniste contre Ghaza ne se limite pas seulement au nombre colossal de martyrs, mais inclut également les handicapés et ceux qui ont perdu leur emploi, en plus de millions d'enfants palestiniens qui seront privés d'éducation susceptible de leur fournir des opportunités d'emploi dignes à l'avenir.

Il a également mis en garde la communauté internationale contre les tentatives sionistes de cibler l'UNRWA, renouvelant son appel aux pays donateurs qui ont suspendu le financement de l'UNRWA à revoir leur position, et précisant que la poursuite du travail de cet organisme est une nécessité morale et un devoir humanitaire.

## THOMAS BACH, PRÉSIDENT DU CIO

## «Si les athlètes palestiniens ne se qualifient pas aux JO-2024, le Comité les invitera»

Les athlètes palestiniens devraient être «six à huit» aux JO de Paris, où le Comité international olympique les invitera s'ils ne parviennent pas à se qualifier, a indiqué vendredi dernier son président Thomas Bach dans un entretien de presse. «Nous avons pris l'engagement clair que, si aucun athlète ne se qualifie sur le terrain, le Comité national olympique (CNO) palestinien bénéficiera d'invitations», a annoncé le dirigeant dans un entretien à l'AFP. Interrogé sur l'ampleur de ces invitations, il a ensuite évalué le nombre de représentants palestiniens à «six ou huit» à Paris selon le résultat des qualifications, «qui sont encore en cours dans un certain nombre de disciplines».

Le système d'invitations olympiques n'est pas réservé aux Palestiniens mais à tout CNO qui ne parvient pas à qualifier d'athlètes, au nom de «l'universalité olympique» permettant de rassembler toutes les nations, au delà de la seule élite sportive. Thomas Bach avait reçu la semaine dernière à Lausanne le président du CNO palestinien, Jibril Rajoub, promettant de poursuivre le soutien du CIO aux athlètes, mais aussi d'assurer la coordination des efforts inter-



nationaux pour reconstruire les installations détruites. Par ailleurs, le président du Comité international olympique (CIO) s'est distancié de la décision inédite de World Athletics de verser des primes aux médaillés d'or des JO-2024, rappelant la mission de «solidarité» qui revient aux fédérations internationales. «Les fédérations internationales doivent traiter toutes leurs fédérations membres et leurs athlètes sur une base égale», a estimé le dirigeant allemand.



ACCIDENTS DE LA ROUTE

## 44 morts et 197 blessés en une semaine

Cette dernière semaine a été particulièrement meurtrière sur nos routes. Les services de la Gendarmerie nationale ont enregistré 44 morts et 197 blessés dans 135 accidents corporels de la circulation. Selon le responsable de la communication au Centre d'information et de coordination routière de la Gendarmerie nationale, le sergent-chef Abdelhamid Amrani, le facteur humain demeure la «principale cause» de ces accidents. «117 accidents ont été provoqués par des conducteurs pour différentes raisons dont le non respect de la distance de sécurité (18 accidents), le non-ralentissement dans les virages (13), et l'imprudance (13), tandis que les piétons sont à l'origine de 15 autres accidents», a ajouté la même source. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya d'Alger avec 12 accidents, suivie de Bouira (11), puis des wilayas d'Oran et Tébessa (6). L'accident le plus mortel s'est produit dans la wilaya de Tamanrasset, qui a fait 8 morts et 15 blessés, tandis qu'un autre accident corporel de la circulation est survenu dans la wilaya de Constantine, faisant 15 blessés à différents degrés, a-t-il indiqué. Toutefois, selon le même responsable, le bilan fait ressortir «une baisse» du nombre d'accidents (-51), de morts (-18) et de blessés (-126) par rapport à la semaine précédente. Dans ce cadre, le sergent-chef Amrani a appelé les usagers de la voie publique «au respect du code de la route, à éviter les excès de vitesse ainsi que les manœuvres et les dépassements dangereux», rappelant la page officielle «Tariki» pour consulter l'info-traffic et le numéro vert 1055 pour tout signalement.

## RENCONTRE SCIENTIFIQUE SUR L'ENVIRONNEMENT Diffuser la culture de protection de la nature

Les participants à une rencontre scientifique, organisée hier à la ferme de la commune d'El Kerma (Oran), ont mis l'accent sur l'importance de diffuser la conscience environnementale dans la société, en vue de protéger «la terre nourricière» des différents risques environnementaux et changements climatiques, de la sécheresse et de la désertification et autres, et ce, à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la terre, coïncidant avec le 22 avril de chaque année. L'importance de la diffusion de la culture de protection de la nature et de la terre où se développent les récoltes et les plantes ainsi que la terre des animaux a été mise en exergue lors de cette rencontre scientifique, et ce, comme «héritage», à préserver pour les générations futures», a indiqué à l'APS l'agricultrice Allou Baba Ahmed, en marge de la rencontre organisée par l'association de la promotion de la femme rurale «Main dans la main» et la direction de wilaya de l'environnement. La célébration de la Journée mondiale de la terre, organisée sous le slogan «Planète contre plastique» a été une opportunité pour sensibiliser les différentes couches de la société à la préservation de la nature, ainsi que de mettre en valeur le rôle de l'association pour la promotion des femmes rurales «Main dans la main» dans la sensibilisation des femmes rurales à la protection de la nature, en organisant des activités scientifiques et éducatives et en leur présentant les expériences de l'association dans le domaine de la lutte contre la désertification, concrétisées au niveau de son exploitation, selon la même agricultrice. Dans ce contexte, un conseiller en agriculture, Rabhi Boubekour, a souligné l'importance de protéger les terres contre diverses formes de menaces qui pèsent sur la planète, comme la pollution, les changements climatiques et la sécheresse. Il est devenu nécessaire, a-t-il dit, d'intensifier les opérations de boisement et de reboisement qui s'adaptent à chaque région, mieux exploiter des terres en jachère et réduire les engrais chimiques, ainsi que l'utilisation des produits organiques pour la préservation du sol et sa pérennité.

TRAÇABILITÉ ET LABELLISATION DES PRODUITS DU TERROIR

# Un moyen de reconnaissance et de protection

**LA TRAÇABILITÉ ET LA LABELLISATION DES PRODUITS DU TERROIR, deux notions étroitement liées, jouent un rôle essentiel dans la valorisation et la protection des produits locaux et traditionnels.**

**M**okhtar Guissous, maître de conférences à l'Université Bachir-El-Ibrahimi de Bordj Bou Arréridj, a rappelé, lors d'une conférence en marge de la 21<sup>e</sup> édition du Salon Djazagro, le rôle essentiel de la traçabilité et la labellisation des produits du terroir. Il a toutefois soulevé le problème du manque d'organismes de certification et l'absence de traçabilité pour les produits de terroir mis sur le marché. «Il est anormal de faire appel à un laboratoire étrangers pour certifier nos produits», a-t-il regretté. Pour lui, les étrangers profitent de l'absence d'organismes nationaux. L'universitaire a expliqué que la traçabilité permet de retracer toutes les étapes de production, de transformation et de distribution d'un produit, depuis sa création à sa commercialisation. «Nous avons une niche importante de produits à protéger, notamment agroalimentaires, d'où l'importance de nos organismes pour assurer et protéger nos produits», a-t-il lancé. Selon lui, le label est une marque de transparence qui offre aux consommateurs des garanties fiables sur leur origine, leurs conditions de production et composition. «La traçabilité permet, quant à elle, de prévenir et de gérer les risques sanitaires, environnementaux et économiques, de même qu'elle possède une importance capitale pour protéger l'authenticité et les caractéristiques particulières des produits du terroir agricoles, alimentaires et artisanaux», a-t-il ajouté. Dans le cas des premiers, elle permet de garantir l'origine géographique des produits du terroir, en assurant que toutes les étapes de production respectent les spécificités locales et les savoir-faire traditionnels. «Malheureusement en Algérie, nous n'avons pas cette culture, d'où la nécessité de renforcer le contrôle et de permettre aux consommateurs de faire confiance aux pro-



duits qu'ils achètent et de soutenir l'économie locale», a-t-il renchéri.

### PRÉVENIR LES FRAUDES

Le processus de traçabilité implique la collecte et l'enregistrement d'informations détaillées à chaque étape d'un processus s'agissant notamment des dates de production, des lieux de transformation, des conditions de stockage et de transport. «La traçabilité peut être assurée par différents moyens: systèmes informatisés, codes-barres, étiquetages spécifiques ou certifications», a-t-il précisé. Guissous, qui est aussi expert international en dégustation d'huile d'olive, a plaidé pour le renforcement des contrôles pour garantir la sécurité alimentaire, prévenir les fraudes, assurer la qualité des produits et offrir aux consommateurs des informations vérifiables sur leur provenance.

«Dans la plupart des cas, on consomme des produits sans savoir leurs origines respectifs, ce qui pourrait constituer un danger pour la santé. Sur le marché, on ne sait pas faire la différence entre les produits d'origines sains et d'autres produits, surtout en rapport avec qualité-prix», a-t-il dit. En ce qui concerne la labellisation, Guissous a fait savoir qu'elle consiste à attribuer

un label à un produit répondant à des critères spécifiques. Les labels de produits du terroir sont de ce fait, des signes de reconnaissance officiels qui attestent de l'authenticité de la qualité et de l'origine géographique du produit. Délivrés par des organismes compétents, ils sont des appellations d'origine contrôlée (AOC), des indications géographiques protégées (IGP) ou des labels de qualité spécifiques à un terroir. La traçabilité et la labellisation des produits du terroir sont des outils essentiels pour garantir la qualité, l'authenticité et l'origine des produits tout en préservant les traditions et en soutenant les producteurs locaux». Ces pratiques favorisent enfin une production respectueuse de l'environnement et riche en saveurs régionales.

■ Samira Belabed

## PARC NATIONAL DU DJURDJURA Premier concours vert

Le Parc national du Djurdjura organisera, entre le 31 mai et le 1<sup>er</sup> juin 2024 à Tikjda (est de Bouira) la 1<sup>re</sup> édition du concours vert en hommage au moudjahid et militant écologiste, Winfried Muller, appelé Si Mustapha Muller (1926/1993), a-t-on appris auprès du responsable du parc. «Le concours a pour objectif de sensibiliser davantage les gens sur la nécessité de préserver la nature et le parc, qui ne cesse de subir une forte pression anthropique qui risque de porter atteinte à son équilibre écologique», a souligné Dahmouche.

En effet, il s'agit d'un concours national qui sera «une tribune d'échange entre les participants et qui leur permettra d'exposer leurs travaux, créations en relation avec la protection de l'environnement et de la nature, ainsi que pour rendre un hommage au militant écologiste et concepteur des parcs naturels en Algérie», a précisé le directeur du parc écologique du Djurdjura. Ce dernier a indiqué également que la participation à ce concours écologique national est ouverte à tous les amoureux de la nature qui veulent réaliser des travaux de poésie, de dessin, photos, vidéos, ou un discours sur l'environnement.

Des travaux scientifiques et une table ronde qui se déroulera en présence de Rachida Muller, la fille de Si Mustapha Muller, marqueront ce concours, selon les détails fournis par le même responsable. Un buste (une stèle) à l'effigie de Mustapha Muller sera inauguré à Tikjda en présence des autorités locales ainsi que d'anciens directeurs du Parc national de Djurdjura, notamment ceux ayant côtoyé le défunt. Par ailleurs, il a rappelé qu'un appel à participation à ce concours avait été lancé en mars dernier.

Le même responsable a expliqué en outre qu'à l'avenir, des éditions spécifiques auront lieu avec des thématiques bien définies afin de sensibiliser davantage sur la protection de l'environnement et des richesses naturelles dont jouit l'Algérie. Né en novembre 1926 de père autrichien et de mère allemande, Winfried Muller s'engagea dans l'Armée de libération nationale (ALN) sous le pseudonyme de Si Mustapha en 1956. Il était un fervent défenseur des espaces forestiers et faunistiques pour la protection pour lesquels il a consacré l'essentiel de sa vie et son énergie. Plusieurs films documentaires



sur la faune et la flore algériennes sont aussi à son actif. Il a également fait plusieurs contributions dans la presse nationale portant sur la protection de la biodiversité dont regorge le pays.

Le militant écologiste et moudjahid pendant la Guerre de libération nationale est décédé en octobre 1993 à Tamanrasset, alors qu'il était en mission au Parc national du Tassili qu'il avait d'ailleurs lui-même créé au même titre que celui du Djurdjura.

## 18<sup>e</sup> FESTIVAL NATIONAL D'ASTRONOMIE POPULAIRE À CONSTANTINE L'univers des étoiles attire les foules

Le coup d'envoi du 18<sup>e</sup> Festival national d'astronomie populaire a été donné, jeudi dernier, au Technopôle Constantine Hill, situé à l'Université Salah-Boubnider (Constantine 3), sous le thème «trous noirs, ces monstres cosmiques cachés». Organisé en coordination avec l'association Sirius d'astronomie et la participation de l'Agence spatiale algérienne (Asal) et du Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG) de Bouzaréah (Alger) et l'Université de Constantine 3, ce festival de trois jours, qui coïncide, cette année, avec la deuxième année d'exploitation du télescope spatial James Webb, vise à «sensibiliser le public à l'astronomie et à l'espace» et à «encourager l'intérêt pour l'étude de l'univers, des étoiles, des planètes et des phénomènes astronomiques», a encore indiqué Hamdouche, cadre à l'unité de recherche en médiation scientifique de l'Université Constantine 3. Il a aussi ajouté que cette nouvelle édition est marquée par la participation d'un certain nombre d'associations arabes, africaines et méditerranéennes, ainsi que d'astronomes célèbres du monde arabe et d'Europe, tels que la Jordanie, la

Tunisie et la France, ainsi que de plusieurs associations locales. Le premier jour de ce festival a attiré un nombre remarquable d'étudiants universitaires, de lycéens, de collégiens et d'écoliers qui ont manifesté un vif intérêt pour l'astronomie. Ce festival donnera lieu à des expositions liées à l'astronomie, à une série de conférences par des spécialistes du domaine et l'organisation de plusieurs ateliers et activités annexes, a-t-il encore indiqué. A cette occasion, une exposition photographique intitulée «La Palestine au cœur de l'événement», comprenant 25 clichés pris depuis le ciel de la Palestine par des astronomes amateurs de Cisjordanie et de la bande de Ghaza, est également organisée. L'étudiante, Kahina Kaarouche, membre d'un club scientifique de géologie activant au sein de la faculté des sciences de la terre de l'Université Batna 2, a indiqué que la participation à cet événement est l'occasion de découvrir l'évolution de la géologie de l'Algérie, par la présentation de multiples types de roches et de minéraux, et l'explication des phénomènes conduisant à la formation des strates terrestres dans certaines régions du pays.

## LE CINÉMA ITALIEN À L'HONNEUR

# «La Bataille d'Alger», la passion de Pontecorvo

De notre envoyé spécial à Annaba : Hakim Metref

L'ITALIE EST L'INVITÉ D'HONNEUR DU 4<sup>E</sup> FESTIVAL DU FILM MÉDITERRANÉEN D'ANNABA. Un programme spécial est dédié à son 7<sup>e</sup> art. «130 ans de cinéma italien» résume un parcours riche en réalisations et en grands noms.

Lors d'une conférence animée vendredi dernier à l'hôtel Seybouse, des critiques et chercheurs spécialistes du cinéma italien, modérés par la directrice de l'Institut italien à Alger, Antonia Grande, ont évoqué les importantes étapes et influences du cinéma italien et la coopération algéro-italienne dans le domaine. Grande rappela que «les relations algéro-italiennes existent depuis l'indépendance de l'Algérie et l'Italie a toujours soutenu l'Algérie durant la guerre de Libération et la décennie noire».

Le critique et historien, Massimo Lechi s'est arrêté en premier sur quatre réalisateurs italiens, qui se sont intéressés au monde arabe citant Gillo Pontecorvo le réalisateur de «La Bataille d'Alger» l'un des films les plus importants sur la guerre d'Algérie. «En plus de Luchino Visconti, Paolo Pasolini et Roberto Rossellini ces quatre personnalités très différentes ont eu l'intelligence et la sensibilité de se rendre compte que le monde arabe était un espace économique, culturel et politique qui pouvait influencer le futur de la région et du monde», a-t-il ajouté. Selon lui, Pontecorvo avait joué un rôle très important dans la résistance italienne contre le fascisme et le nazisme durant les années 1940. «Dans les années 1950,



Pontecorvo était venu en Algérie pour s'informer personnellement sur le combat du peuple algérien contre le colonialisme».

S'agissant de «La Bataille d'Alger», «Pontecorvo, a raconté le conférencier, a entamé durant cette période l'écriture d'un scénario d'un film qu'il avait intitulé «Para» qui est l'histoire d'un parachutiste outré par les agissements de l'armée française

et qui décide de changer de camp». Mais après la signature des accords d'Evian, le projet est abandonné. Pontecorvo estimait qu'il n'était plus nécessaire d'aborder tel sujet qui pouvait être très sensible dans ce contexte.

**NAISSANCE D'UN FILM CULTE**  
Après l'indépendance, le FLN se rend en Italie pour contacter des réalisateurs qui pourraient faire un film

sur la révolution. Il y avait trois candidats, parmi les plus grands noms du cinéma italien, Francesco Rossi, Luchino Visconti et Pontecorvo, un jeune réalisateur qui s'est fait remarquer par son film «Kapô». Visconti et Rossi, n'ayant pas pu trouver un accord avec le FLN, Pontecorvo accepte le projet. Mais il avait une idée complètement différente de celle du scénario proposé par le FLN qui sou-

haitait un film célébrant la lutte. Pontecorvo voulait une œuvre plus complexe et plus profonde. Il entame l'écriture du scénario avec Franco Solinas et contacte des acteurs et témoins directs de la guerre, comme Yacef Saadi. Pour le conférencier, Pontecorvo voulait montrer la cruauté de la guerre et son impact sur les deux camps, tout en mettant l'accent sur la lutte héroïque du peuple algérien. «On voit également l'histoire personnelle de Pontecorvo qui connaissait la guerre et la guérilla», poursuit Lechi.

Pontecorvo, «pour affirmer son point de vue, utilise un principe qu'il appelle la dictature de la vérité, un principe esthétique dans le tournage où tout doit être très réel, comme dans un documentaire, à la manière du néoréalisme italien, dont il est très influencé», expliqua le critique. «Une manière de montrer la souffrance du peuple et la laideur de la guerre», assène-t-il.

A cet effet, Pontecorvo avait choisi de travailler avec des comédiens non professionnels, sauf pour un acteur français». Le film de Pontecorvo est mal accueilli par la critique italienne, à en croire Lechi. «Il y a eu même de très méchantes et dures réactions qui disaient que le film ne va intéresser personne», révèle-t-il. Mais le film est un succès commercial et décroche Le «Lion d'or» au festival de Venise en 1966. De nos jours, Il est considéré comme un des 100 films les plus importants de l'histoire du cinéma.

■ H. M.

## L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

# Un outil au service du cinéma

Les possibilités offertes par l'intelligence artificielle (IA) constituent un «outil à utiliser pour développer la production cinématographique», a estimé, vendredi dernier à Annaba, l'artiste Samy Lamouti spécialisé en effets spéciaux pour le cinéma. L'artiste visuel algérien qui a travaillé sur les effets spéciaux de nombreux films hollywoodiens, dont «Doctor Strange», «Les animaux fantastiques» et «Tarzan» entre autres, a indiqué, en marge de sa participation au 4<sup>e</sup> Festival du film méditerranéen d'Annaba que «l'IA s'impose dans le monde cinématographique et qu'il faut suivre cette vague et profiter de ses avantages pour promouvoir l'industrie cinématographique». Estimant que le cinéma algérien dispose de beaucoup de potentiel, l'artiste international Samy, qui a mis en exergue des productions et

réalisations cinématographiques algériennes de qualité, s'est dit «disponible» pour coopérer au service du développement de la production cinématographique nationale. Invité par le Festival du film méditerranéen, Lamouti a animé un masterclass au profit des professionnels et étudiants algériens, durant lequel il a partagé son expérience dans les studios de développement d'effets spéciaux hollywoodiens, les techniques et les avantages des effets spéciaux, la production virtuelle et les captures de mouvements, entre autres. Le Festival du film méditerranéen propose, outre les projections de films (longs métrages, courts métrages et documentaires), un programme de formation, mastersclass et conférences traitant de différents volets en rapport avec la production cinématographique.



## COLLOQUE INTERNATIONAL SUR CHEIKH ABDELKRIM DALI

# Le patrimoine musical mérite plus d'attention

Les travaux du colloque international sur Cheikh Abdelkrim Dali, organisé par la fondation qui porte le nom de l'artiste, sous le patronage de la ministre de la Culture et des Arts, ont pris fin hier. La rencontre de trois jours, qui s'est déroulée au Théâtre national algérien Mahieddine-Bechtarzi, a vu la participation de plusieurs experts algériens et étrangers qui ont exploré les dimensions artistique et historique d'un des chantres de la musique classique algérienne.

Lors de la dernière journée, le Pr Manuela Cortes, enseignante et chercheuse à l'Université Fernade en Espagne, a présidé une session autour du thème «La préservation du patrimoine musical algérien». Le D<sup>r</sup> Lamia Bouhadiba, avocate des droits culturels à l'Université Paris 1 Panthéon, a abordé le rôle du droit algérien dans la sauvegarde du patrimoine. Selon elle, les législations qui accordent une protection particulière au patrimoine immatériel, notamment la musique, sont rares. «Par contre, en droit algérien, il y a une reconnaissance explicite pour ce qui est du patrimoine matériel et immatériel», a-t-elle lancé.

Cet intérêt se retrouve dans la Constitution algérienne et dans l'article 12 de la loi 98-04 relative à la protection du patrimoine culturel. «Le droit algérien développe un arsenal de



règles qui sont spécifiquement destinées au patrimoine immatériel», a-t-elle relevé. Elle a rappelé ensuite que l'Algérie a déjà fait un pas en faveur de l'intégration de certains éléments de son patrimoine musical sur la liste représentative de l'Unesco, notamment le chant populaire raï, l'imzad, qui est un instrument monocorde traditionnel du genre rebab utilisé dans la musique touareg et au Gourara. Elle a en revanche fait remarquer que la musique arabo-andalouse n'y figure pas. Pour ce faire, il est nécessaire, selon elle, «de préciser les éléments à intégrer,

de fixer les frontières géographiques de chaque élément». «Les musicologues et ethnomusicologues doivent déterminer les composants des différents patrimoines afin de pouvoir les intégrer dans la liste de l'Unesco», a-t-elle recommandé.

### L'ONDA, LE BOULIER DES CRÉATEURS

La seconde conférence a porté sur «le rôle de l'Onda dans la protection des œuvres de musique classique traditionnelle». Le D<sup>r</sup> Chems-Eddine Haddad, cadre supérieur à l'Office national des droits d'auteur et droits voisins, a

rappelé que le droit d'auteur en Algérie a un caractère constitutionnel, en vertu de l'article 74 de la loi fondamentale. Ainsi, l'Onda œuvre pour la protection des œuvres littéraires et artistiques, la gestion collective des droits d'auteur et droits voisins, la protection sociale des auteurs et des autres membres et encourage la créativité et la protection des œuvres du patrimoine culturel traditionnel. L'intervenant a par la suite expliqué que les œuvres du patrimoine culturel font partie du patrimoine culturel immatériel.

De ce fait, il bénéficie, a-t-il assuré, «d'une protection juridique, conformément à la loi sur les droits d'auteur et droits voisins et dispose d'une protection particulière à travers une licence d'exploitation». Il a précisé en conclusion que ces mécanismes ne constituent qu'une assise à la protection de la musique classique algérienne. «On doit tous s'impliquer néanmoins dans la préservation du patrimoine pour que les règles de la loi se concrétisent». Après la clôture du volet scientifique du colloque, la grande vedette de la musique andalouse, Lila Borsali, a animé, à 19h30, un concert musical artistique intitulé «L'intemporel Cheikh Abdelkrim Dali». Elle a interprété des chansons incontournables du Cheikh qui ont marqué l'histoire de la musique classique algérienne.

■ Souha Bahamid

## TOURNOI DES CANDIDATS ET DES CANDIDATES AU GREAT HALL À TORONTO (CANADA)

# Gukesh Dommaraju et Tan Zhongyi, nouveaux challengers

**LE PRODIGE AU SANG-FROID a obtenu le droit d'affronter l'actuel champion du monde chinois Ding Liren lors du prochain match pour le Championnat du monde et s'il parvient à le battre, il deviendra le plus jeune champion du monde de l'histoire.**

**G**ukesh Dommaraju, le jeune prodige indien de 17 ans d'un niveau de jeu extraordinaire originaire de Chennai, qui se distingue par sa maturité et sa compréhension approfondie du jeu, est devenu le challenger du Championnat du monde en remportant le très fort tournoi des candidats à Toronto Canada sur le score de 9 points sur 14, qui a vu la participation dans l'épreuve «Open Messieurs» de moyenne Elo 2745 points, du Russe Ian Nepomniachtchi double challenger dans les éditions précédentes du championnat du monde, des jeunes talents indiens Praggnanandhaa Rameshbabu, Vidit Gujrathi et Gukesh Dommaraju, des Américains Fabiano Caruana ex-challenger en 2028 et Hikaru Nakamura quintuple champion des Etats-Unis, de l'Azéri Nijat Abasov champion de l'Azerbaïdjan en 2017, du Français d'origine iranienne Alireza Firouzja champion d'Iran à l'âge de 12 ans.

Gukesh est entré dans le tour final en tant que seul leader, et a réussi à imposer la partie nulle avec les noirs contre son concurrent direct Hikaru Nakamura qui avait besoin d'une victoire pour l'emporter alors que Fabiano Caruana ou Ian Nepomniachtchi auraient pu rattraper le jeune avec une victoire, mais leur rencontre a vu Caruana ne pas réussir à tirer le meilleur parti d'un certain nombre d'occasions avant d'accepter le partage du point après 109 coups dans ce qui s'est avéré être une lutte titanique. Ce n'était pas le résultat souhaité par les deux joueurs, mais c'était particulièrement déchirant pour Caruana, qui lors de la conférence de presse par «Je me sens comme un idiot». Il a ajouté plus tard: «C'était un mauvais match à un moment très malheureux». Et même Nepomniachtchi a admis: «Je ne sais pas quoi dire. Un peu de malchance pour Fabiano».

### SÉRIE DE RECORDS POUR GUKESH

Gukesh Dommaraju est devenu à 12 ans le deuxième plus jeune grand maître de l'histoire et il est désormais le troisième plus jeune après que l'Américain Abhimanyu Mishra a battu le record du Russe Sergey Karjakin. En 2022, le jeune a connu une année décisive, puisqu'il est passé d'un Elo de 2614 en janvier à 2725 à la fin de l'année. En route pour entrer dans le club exclusif des 2700 points, Gukesh a remporté quatre tournois opens d'affilée en Espagne et a choqué le monde des échecs en remportant huit victoires consécutives au début des Olympiades de Chennai Inde 2022. Un an et demi plus tard, le prodige au sang-froid a obtenu le droit d'affronter l'actuel champion du monde chinois Ding Liren lors du prochain match pour le Championnat

du monde et s'il parvient à le battre, il deviendra le plus jeune champion du monde de l'histoire, un record actuellement détenu par le Russe Garry Kasparov qui a remporté le titre à l'âge de 22 ans en 1985. Gukesh a battu aussi de nombreux records étant à 17 ans, le plus jeune à remporter le tournoi des candidats dépassant Garry Kasparov de trois ans, disputant aussi le premier Championnat du monde sans joueur européen, qui est également le premier championnat du monde entièrement asiatique; il est le meilleur joueur indien en termes de classement, et après ce tournoi, il est mieux noté que l'actuel champion du monde, septième au classement mondial, d'un point. Sa performance à la suite de sa présente victoire est de 2847 points. Le prodige indien a devancé Fabiano Caruana, Hikaru Nakamura et Ian Nepomniachtchi d'un demi-point. Les trois joueurs qui ont terminé à la deuxième place étaient également les trois premières têtes de série du double tournoi tour complet. En route vers la victoire au classement général, Gukesh a battu Praggnanandhaa Rameshbabu, Vidit Gujrathi, Alireza Firouzja et Nijat Abasov deux fois et il n'a subi qu'une seule défaite contre Firouzja à la 7<sup>e</sup> ronde. En fait, Gukesh calme et serein, a avoué lors de la conférence de presse d'après la partie qu'il se sentait à son meilleur à Toronto juste après sa défaite au septième tour.

L'ancienne championne du monde féminine Susan Polgar, a déclaré à propos de Gukesh aux médias indiens «J'ai dit bien avant le récent succès de la nouvelle génération de jeunes joueurs indiens talentueux que Gukesh irait le plus loin. Il a la maturité au-delà de son âge. Il a le talent, la motivation, une mentalité intrépide, des nerfs solides et de la détermination.» Le rêve de Gukesh pourrait bien se réaliser plus tôt que prévu, puisqu'il s'apprête à affronter le champion du monde Ding Liren un autre grand maître discret et humble lors du prochain match pour le titre mondial d'ici la fin de l'année. Il y a eu beaucoup de drame lors du tour final des candidats. Contre Nepomniachtchi Caruana a obtenu une position clairement supérieure au milieu de partie, mais a pris une décision discutable en essayant de convertir son avantage en victoire: il a échangé son fou (et un pion) contre la tour de son adversaire, permettant à Nepomniachtchi de montrer son ingéniosité pour annuler la partie.

Lors de la conférence de presse, on a demandé à Gukesh quand il avait réalisé qu'il pourrait gagner. Sa réponse était à la hauteur de son caractère résilient «Si je devais citer un moment où j'ai vraiment senti que cela pourrait être mon moment, c'était probablement après la septième partie, après ma défaite contre Firouzja... Même si je viens de subir une défaite

douloureuse, je me sentais au mieux de ma forme. Peut-être que cette défaite m'a donné tellement de motivation.» Sa rencontre finale contre Nakamura a été la partie la plus importante «J'étais juste dans un état mental où je faisais mon travail correctement, je jouais un bon match et je voyais ce qui se passait.» Le quintuple champion du monde norvégien Magnus Carlsen a d'abord critiqué le dixième coup de Gukesh «un coup que je déteste absolument» pour ensuite changer d'avis au coup suivant «J'adore ce que Gukesh a fait. Je n'ai même pas pensé à 11...b4 ! Je ne pense pas l'avoir vu auparavant». Nakamura a déclaré «Quand Gukesh a joué cette ouverture et a trouvé le coup au 11e coup b4, c'était un excellent coup... après ça, je n'ai jamais vraiment eu d'opportunités aujourd'hui». L'actuel champion du monde Ding Liren a envoyé la déclaration suivante concernant Gukesh: «Il a une maturité qui ne correspond pas à son âge, il a sa propre compréhension de la position, et bien que j'aie l'avantage aux échecs classiques, c'est un adversaire difficile à affronter».

### TAN ZHONGYI SUR LE CHEMIN DE LA RECONQUÊTE

Pour sa part l'ancienne championne du monde féminine chinoise Tan Zhongyi en 2017 a remporté le tournoi des candidates féminines sur le score de 9 points sur 14 avec une marge d'un point et demi d'avance sur le trio Lei Tingjie, Koneru Humpy et Vaishali Rameshbabu dans une compétition de moyenne Elo de 2517 points qui a vu la participation des Chinoises Lei Tingjie et Tan Zhongyi des Russes Kateryna Lagno et Alexandra Goryachkina, de la Bulgare Nurgul Salimova, de l'ukrainienne Anna Muzychuk et des indiennes Humpy Koneru et Vaishali Rameshbabu. Lors de l'ultime ronde, Tan Zhongyi a obtenu un avantage gagnant contre Anna Muzychuk, bien qu'une partie nulle était encore suffisant pour assurer la victoire du tournoi.

Elle affrontera sa compatriote la tenante du titre Ju Wenjun lors du prochain championnat du monde féminin en 2025, qui sera une revanche de leur rencontre de 2018 qu'elle avait perdu. Tan a récolté cinq victoires, huit parties nulles et une défaite. Après avoir remporté des victoires consécutives au cours des deux premiers tours, la future championne a montré sa force et sa constance tout au long de l'événement, même si un revers au huitième tour l'a laissée temporairement à égalité pour la première place avec Lei Tingjie et Aleksandra Goryachkina. La solide performance de la championne lui a valu 19,2 points d'évaluation, lui permettant de grimper à la sixième place du classement féminin en direct. Elle se situe actuellement à 18,8 points de Ju Wenju la championne du monde occupe la deuxième place, derrière

Hou Yifan Elo 2632 points Pour être honnête, en arrivant dans ce tournoi, je n'avais pas de grandes attentes», a déclaré Tan lors de la conférence de presse. «Pour le moment, les échecs compétitifs ne sont pas ma priorité numéro un parce que j'ai mon propre club en Chine et j'ai cette carrière d'entraîneur d'échecs.» Elle a mentionné avoir entraîné ses élèves pour les championnats chinois des jeunes catégories.

Malgré ses attentes modestes, elle a remporté le tournoi de manière convaincante. Tan a remporté le championnat du monde lors d'un match à élimination directe à 64 joueurs en 2017, mais a ensuite perdu 5,5 à 4,5 contre Ju Wenyu lors d'un match en 2018. Quel format préfère-t-elle? «Je pense qu'un système à élimination directe et ce système révèlent les différentes forces et différentes capacités, mais je pense que ma performance dans ce tournoi est vraiment une énorme validation pour moi-même. Je pense que je préfère le «Grand Suisse», parce que je pense qu'avec une préparation individuelle personnelle, je n'ai pas assez de temps par rapport aux jeunes générations.» Une jeune joueuse a fait la une des journaux lors des tours finaux c'est Vaishali Rameshbabu, 22 ans la sœur de Praggnanandhaa est entrée dans l'événement en tant que deuxième joueuse la moins bien notée du peloton, et a obtenu un score de cinquante pour cent après cinq tours, puis a connu un effondrement total de la sixième à la neuvième ronde, lorsqu'elle a perdu quatre matchs d'affilée pour tomber en bas du classement avec 2,5 points sur 9. Cependant, l'esprit combatif de la joueuse de Chennai de 22 ans lui a permis de terminer l'événement en beauté en remportant ses cinq dernières parties pour se hisser à la deuxième place ex-æquo gagnant 14 points de classement.

**Partie n°1**  
**Blancs : Nakamura Hikaru (USA)**  
**Noirs: Gukesh D. (Inde)**  
**Tournoi des candidats à Toronto (2024)**

**Gambit de la dame**  
1.d4 d5 2.c4 dxc4 3.Cf3 Cf6 4.e3 e6 5.Fxc4 Fe7 6.Cc3 c5 7.a3 0-0 8.0-0 a6 9.De2 b5 10.Fa2 cxd4 11.exd4

**Diagramme n°1**  
11...b4!  
12.Ce4 bxa3  
13.bxa3 Fb7  
14.Cc3 Cd5  
15.Fd2 Cxc3  
16.Fxc3 Cd7  
17.Fb1 Tc8 18.Fd2 Cf6 19.Fd3 Fxf3 20.Dxf3 Dxd4 21.Tfd1 Da4 22.Db7 Fe5  
23...Fxa3? 23.Df3  
23.Fe1 a5  
23...Fxa3? 24.Df3  
24.Db5 Dxb5

24...Df4 25.g3 De5 26.Dxa5 Cg4 25.Fxb5 Fb6 26.Tac1 Cd5 27.Rf1 Tfd8 28.a4 Rf8 29.g3 Re7 30.Re2 f5 31.Tc4 Txc4 32.Fxc4 Cb4 33.Tb1 Fc5 34.Tc1 Cc6 35.Fc3 g5 36.Fb5 Fa3 37.Tc2 Cd4+ 38.Fxd4 Txd4= 39.Tc7+ Rf6 40.Txh7 Fb4 41.Fd3 e5 42.f3 e4 43.fxe4 fxe4 44.Fb5 Fe7 45.h4 gxf4 46.gxf4 Tb4 47.Th5 Rg7 48.Fd7 Td4 49.Fe8 Fd8 50.Tf5 Fxh4 51.Txa5 Rf6 52.Ta8 Fg5 53.Fh5 Td2+ 54.Rf1 Ta2 55.a5 Ta1+ 56.Rg2 Ta2+ 57.Rf1 Ta1+ 58.Re2 Ta2+ 59.Rd1 Td2+ 60.Re1 Td5 61.Re2 Fd2 62.a6 Txh5 63.a7 Ta5 64.Tf8+ Re5 65.a8D Txa8 66.Txa8 66...e3 67.Ta4 Rd5 68.Rd3 Rc5 69.Te4 Rd5 70.Txe3 Fxe3 71.Rxe3 Partie nulle

**Partie n°2**  
**Blancs : Muzychuk Anna (Ukraine)**  
**Noirs : Tan Zhongyi (Chine)**  
**Tournoi des candidates à Toronto (2024)**

**Défense sicilienne**  
1.e4 c5 2.Cf3 a6 3.c4 Cc6 4.d4 cxd4 5.Cxd4 e5 6.Cf5 d5 7.cxd5 Fxf5 8.exf5 Cd4 9.Cc3 Cf6 10.Fd3 Fe7 11.0-0 0-0!  
12.Fg5 Cxd5  
13.Cxd5 Fxg5  
14.Fe4 g6 15.f4 Ff6



**Diagramme n°2**  
16.Dd3?  
16.Dg4 Cxf5 17.Cxf6+ Dxf6  
18.Fxf5 Dxf5 19.Dxf5 gxf5  
20.fxe5  
16...gxf5! 17.Cxf6+ Dxf6 18.Fxb7 e4! 19.Dc4  
19.Dg3+ Rh8 20.Rh1 Tab8  
19...Tad8 20.Tad1 e3 21.Tfe1 e2  
22.Td3 Db6! 23.Rh1 Dxb7  
23...Dxb2 24.h3 (24.Fxa6 Tfe8;  
24.Fd5? Txd5 25.Dxd5 Db4)  
24.Txd4 Dxb2 25.Td3  
25.Txd8? Txd8 26.h3 Td1  
25...Txd3  
25...Tfe8! 26.g3 Db7+ 27.Rg1 Db6+ 28.Rg2 Tc8  
26.Dxd3 Te8  
26...Dxa2?! 27.Dxf5 Te8 28.Dg5+ Rf8 29.Dc5+ Te7 30.Dc8+ Rg7  
31.Dg4+ Rf6 32.Dh4+ Re6  
33.Dh3+ f5 34.Dd3= 27.Dxf5 Dc3  
27...Dxa2 28.Dg5+ Rf8 29.Dc5+ Te7 30.Dc8+ Rg7 31.Dg4+ Rf6  
32.Dh4+ Re6 33.f5+ Rd7 34.Dd4+ Rf8 35.Dh8+ Rb7 36.Dd4+;  
27...Db428.Dg5+ (28.Txe2? . De1+ 29.Txe1 Txe1mat) 28...Rf8 29.Dh6+ Re7 (29...Rg8 30.Dh4) 30.Dh4+ (30.Txe2+? Rd7) 30...Rd7  
28.Dg5+! Rh8 29.Dh4 Te4 30.h3! Dd2 31.Df6+  
31.Rh2 Dxf4+ 32.Dxf4 Txf4  
33.Txe2 Ta4 34.Rg3  
31...Rg8 32.Dg5+ Rf8 33.Dc5+! Rg7 34.Dg5+ Rf8 35.Dc5+! Rg7 36.Dg5+ Rf8 Partie nulle

**Testez votre force**

● COMBINAISON

Un joli tour de passe-passe! Les blancs jouent et gagnent!

● FIN DE PARTIE

Allez sur la bonne case! Les blancs jouent et gagnent!

● PROBLÈME

Les blancs jouent et font mat en deux coups!

**SOLUTION DE «TESTEZ VOTRE FORCE» PRÉCÉDENT**

Combinaison : 1.Ca4 Dc7 2.Cb6 axb6 [2...Dxb6 3.Fa5] 3.Dxa8 gagne

Finale : 1.Ra6 [1.Rb6 Rb8 2.c7+ Rc8 3.Rc6 pat nulle ] 1...Rb8 2.Rb6 Rc8 3.c7 gagne

Problème : 1.Df5+ Cxf5 [1...gxf5 2.Ce6mat] 2.Ce6 mat 1-0

## Mots fléchés

Splendeur	Dieu de la Nature	Triangle rectangle	Soldat américain	Océan de terres
Litières orientales	Possessif	Vaisseau	Sporange des mousses	Dégoûtante
↳	↓		↓	↓
Importun				Bradype
Forum des Nations				Exprimes
↳		Crevascée		↓
		Dégoutés		
Courroux		Titre ottoman		
Conifère		Cri d'encouragement		Amagris
↳	Durillon		Aride	
	Proverbe		Forme d'auxiliaire	↓
Images d'une divinité	↓			Initiales princières
Coupée				Lettres du Groenland
↳			Cercle	↓
			Passionné	
Pièce d'or			Voleur	↓
Plats d'un menu			Grugé	
↳				Lettres de Nantes
				Dans le vent
Couleur de carte				↓
Redevance féodale			Poisson	
↳				
			Vases	↳

## Grille M u e t t e

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II										
III										
IV										
V										
VI										
VII										
VIII										
IX										
X										

### HORIZONTALEMENT

- I- Verdissement accidentel des pétales de fleur.
- II- Intervalle. Unit.
- III- Genre musical. Adverbe. Epoque.
- IV- Rupture illégale d'un scellé.
- Initiales princières. Copulative.
- V- Bardes. Ancienne mesure de longueur.
- VI- Alcaloïde.
- VII- Nœud. Singe.
- VIII- Masse de métal à la sortie d'un moule. Note.
- IX- Poissons des fonds rocheux. A rendre.
- X- Saison. Esclaves d'un seigneur féodal.

### VERTICALEMENT

- 1- Flot de paroles qui cache une indigence d'idées.
- 2- Fils de Dédale. Bond.
- 3- Qui va vite. Bœuf sauvage.
- 4- Infinif. Graine oléagineuse.
- 5- Heureuse élue. Drains d'une plaie.
- 6- Sodium. Prénom féminin.
- 7- Article espagnol. Chemin de fer. Strontium.
- 8- Dément. Souvent suivies par les autres.
- 9- Partie immergée de la coque d'un navire. Poème.
- 10- Ecimé. Choisis.

## Sudoku

7			3				5	4
					8		7	
6		9					3	
			8		3		6	
	7			9	2			5
				4		1	2	
4					9	5		
	2	3		8	5	4		
	1				6			7

### Règle du jeu

Le sudoku est une grille de 9 cases sur 9, divisée elle-même en 9 blocs de 3 cases sur 3. Le but du jeu est de la remplir entièrement avec une série de chiffres allant de 1 à 9 de sorte que chaque ligne, chaque colonne et chaque bloc de 3X3 doivent contenir toute la série des chiffres allant de 1 à 9.

## Mots codés

16	4	13	11	12	6	4	6	3	4
P			P	A					
12	10	9	4	13		22	2	9	3
	C								
8	2	3		12	22	12	11		2
8	7			12	8	12	11	5	9
									10
9	3	4	11		6			13	13
12	4	22	4	19		12	9	13	4
3		9	13	9	19			8	4
									19
9	6	3	4	13	4	3		4	3
17	4	4		8		12	9	8	4
19	4	13	3	9	4		2	19	4

**Règle du jeu**  
 Dans la grille ci-contre, les lettres ont été remplacées par des chiffres. Un même chiffre représentant toujours la même lettre, reconstituez les mots au fur et à mesure que certaines lettres apparaissent dans la grille. Pour commencer le jeu, trouvez le mot dont les premières lettres sont déjà indiquées dans la grille.

## SOLUTIONS DU JOUR... SOLUTIONS DU JOUR...

### Mots Fléchés

Splendeur	Dieu de la Nature	Triangle rectangle	Soldat américain	Océan de terres
Litières orientales	Possessif	Vaisseau	Sporange des mousses	Dégoûtante
↳	↓		↓	↓
Importun				Bradype
Forum des Nations				Exprimes
↳		Crevascée		↓
		Dégoutés		
Courroux		Titre ottoman		
Conifère		Cri d'encouragement		Amagris
↳	Durillon		Aride	
	Proverbe		Forme d'auxiliaire	↓
Images d'une divinité	↓			Initiales princières
Coupée				Lettres du Groenland
↳			Cercle	↓
			Passionné	
Pièce d'or			Voleur	↓
Plats d'un menu			Grugé	
↳				Lettres de Nantes
				Dans le vent
Couleur de carte				↓
Redevance féodale			Poisson	
↳				
			Vases	↳

### Sudoku

7	8	2	3	6	1	9	5	4
1	3	4	9	5	8	6	7	2
6	5	9	2	7	4	8	3	1
2	4	5	8	1	3	7	6	9
8	7	1	6	9	2	3	4	5
3	9	6	5	4	7	1	2	8
4	6	7	1	2	9	5	8	3
9	2	3	7	8	5	4	1	6
5	1	8	4	3	6	2	9	7

### Mots codés

P	E	R	M	A	N	E	N	T	E
A	C	I	E	R	D	O	I	T	
L	O	T	A	D	A	M	O		
L	U	A	L	A	M	B	I	C	
I	T	E	M	N	R	R			
A	E	D	E	S	A	I	R	E	
T	I	R	I	S	L	E	S		
I	N	T	E	R	E	T			
F	E	E	L	A	I	L	E		
S	E	R	T	I	E	O	S	E	

### Grille muette

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	V	I	R	E	S	C	E	N	C
II	E	C	A	R	T	L	I	A	T
III	R	A	P	E	N	E	R	E	
IV	B	R	I	S	A	R	E	T	
V	A	E	D	E	S	A	U	N	E
VI	L	E	S	S	E	R	I	N	E
VII	I	S	A	T	E	L	E		
VIII	S	A	U	M	O	N	S	O	L
IX	M	U	R	E	N	E	S	D	U
X	E	T	E	S	E	R	V	E	S

# LES COURSES À BARIKA



**LE CHEVAL FAVORI**  
6-Nedjmet M'cif

**LE CHEVAL LOGIQUE**  
11-Chance

**LE TROUBLE-FÊTE**  
1-Souheil

**LE QUINTÉ SPÉCULATIF**  
11-6-2-1-X

LE PRONOSTIC  
VÉRITÉ

11-Chance / 6-Nedjmet M'cif / 2- Sakar / 17-Love Greezy / 13-Sarie / 14-Dhame /  
5-Bonbon de Vie / En H. S : 11-6-2-17-X

# TURIE

HORIZONS • Dimanche 28 Avril 2024

## Chance, au bout des sabots



21

Il y aura un nouveau plein aux stalles ce dimanche à l'hippodrome Guiri-Aissa de Barika avec dix-sept coursiers de race anglaise pure nés et élevés en Algérie qui s'aligneront sous les ordres du starter dans le prix Jessica sur la courte distance de 1.200 mètres. Une course publique retenue en la circonstance pour servir de cadre au pari tiercé et quinté. Une épreuve à caractère de qualité modeste, car elle mettra aux prises des coursiers qui n'ont pas démontré grand-chose au cours de leurs dernières sorties à l'exception de quelques-uns d'entre eux qui se comptent sur le bout des doigts, faisant ressortir un déséquilibre des forces en présence et qui peut donner lieu à une arrivée dans un mouchoir pour reprendre une expression consacrée au sprint final, surtout que le parcours retenu risque d'hypothéquer les chances de certains chevaux plutôt enclins à se distinguer sur des parcours de tenue. Il faudra donc, encore une fois, privilégier les longues combinaisons afin de mettre le plus d'atouts dans sa manche, car il ne faut pas perdre de vue les derniers rapports P.M.U qui ont affiché des rapports intéressants à la gagne contre des rapports insignifiants à la place, dont certains n'ont même pas remboursé la mise engagée. Aussi, cela risque à la longue de décourager les volontés les plus tenaces de l'avis même de nombreux preneurs qui nous ont fait part de leur mécontentement quant au mode de calcul actuel et souhaiteraient que l'on revienne au système des 1/20<sup>es</sup> qui permettraient d'équilibrer les rapports finaux. Espérons que les services en charge du mode de calcul entendent leur doléance car il ne faut pas oublier que la masse d'enjeux engagée à chaque pari mutuel revient comme une sorte de vase communicant. Cela dit, il faudra accorder la primauté dans cette épreuve aux chevaux qui ont fait leur preuve sur les distances de vitesse et qui malgré la baisse de forme de bon nombre d'entre eux, il faut revenir à leurs anciennes performances où ils se sont illustrés et qui peuvent venir dans un bon jour nous rappeler à leur bon souvenir à l'image de la femelle baie de 6 ans, Chance qui reprend du service après plus de 8 mois d'absence alors qu'elle restait sur une longue série de très bons résultats toutes distances confondues et qui pour peu qu'elle soit présentée avec tous ses moyens, elle ne ferait qu'une bouchée de ses adversaires tant elle évoluera d'un cran au-dessus du lot. Il en est de même du mâle bai de 5 ans Love Greezy qui bénéficie d'un très bel engagement et que même s'il aurait préféré un parcours plus allongé, il ne devrait pas dans cette épreuve largement à sa portée rencontrer de difficultés pour venir jouer les premiers rôles. Ce duo de choc constituera à mon humble avis le jumelé de base de l'épreuve qui nous intéresse et qui s'adresse aux chevaux 3 ans et plus pur-sang anglais nés et élevés en Algérie, ne s'étant pas classés parmi les quatre premiers d'une épreuve depuis le 01.10.2023 à ce jour, poids 3 ans 48 kg, 4 ans, 51 kg, 5 ans et plus 54 kg, surcharge de 1 kg par tranche de 3.000 DA reçus en gains et places depuis la même date d'effet de la condition.

■ Y. S.

SOCIÉTÉ DES COURSES HIPPIQUES ET DU PARI MUTUEL							
DIMANCHE 28 AVRIL 2024				PRIX : JESSICA			
TIERCÉ-QUINTÉ				PUR SANG ANGLAIS N.E.E			
				350.000 DA ● 1.200 MÈTRES			
PROPRIÉTAIRES	N°	CHEVAUX	DRIVERS	PDS	CDS	ENTRAÎNEURS	NOTRE AVIS
M. Kerri	01	Souheil	M. Senouci	56	04	Propriétaire	Le joker
M. Gueraoui	02	Sakar	A. Chaâbi	56	07	T. Baguira	En bon rang
M. Kerri	03	Seif Enasr	Y. Kerri	56	03	Propriétaire	Trouble-fête
A. Taieb	04	Badr el Waha	B. Gacem	55	02	B. Gacem	Débute
W. Harcha	05	Bonbon de Vie	H. Raâche	55	11	A. Lacheheb	Sur sa valeur
K. Ras Ghorab	06	Nedjmet M'cif	O. Chebbah	55	01	O. Chebbah	Belle chance
R. Dehimi	07	Queen Lady (o)	T. Megouci	55	14	C. Aïda	Spéculatif
M. Benarousse	08	Courdanne	T. Ali Ouar	55	15	C. Aïda	Pourquoi pas
Y. Delalda	09	Oum Rachie	Y. Loucifi	55	09	Propriétaire	Barrée
D. Saâdaoui	10	Vanesia	J.Y. Mouissi	55	05	O. Chebbah	Barrée
A. Harcha	11	Chance	C. Attallah	54	12	Propriétaire	Logiquement
M. Kissari	12	Farah	A. Attia	54	16	B. Laoufi	Méfiance
Mohelfa	13	Sarie	A. Kouaouci	54	17	A. Kouaouci	Pour un accessit
K. Khedime	14	Dhame	A. Attallah	53	13	Propriétaire	Bien montée
A. Hacene	15	Amiret M'cif	J.C. Chaâbane	53	10	Propriétaire	Outsider
B. Benkorichi	16	Mousriha	D. Boubakri	52	08	Propriétaire	Barrée
M. Bouchenafa	17	Love Greezy	J.M. Aïda	52	06	C. Aïda	La rentrée

(o) : Cheval portant une œillère

### QUINTESCOPE



**1-Souheil** : Ce jeune poulain de 3 ans n'a pas réalisé de grandes performances au cours de ses dernières sorties, ce qui le relègue au rang des improbables de l'épreuve qui nous intéresse.

**2-Sakar** : Il vient de réaliser une belle opération à sa dernière sortie en terminant 5<sup>e</sup> sur 1.200 mètres, une prestation qu'il n'aura qu'à répéter et sa place ne fera aucun doute à l'arrivée.

**3-Seif Enasr** : Il vient de terminer 7<sup>e</sup> sur 1.200 mètres lors de son dernier essai à Barika. En progrès sur cette sortie, il peut venir jouer au trouble-fête au sprint final.

**4-Badr el Waha** : Course d'entrée.

**5-Bonbon de Vie** : Course de rentrée, mais elle reste capable sur sa valeur de venir concurrencer les meilleurs au sprint final.

**6-Nedjmet M'cif** : Elle vient de terminer à deux reprises 8<sup>e</sup>, alors qu'elle restait sur une longue série de bons essais. Vu les conditions de la course du jour, elle devrait logiquement se ressaisir en bon rang à l'arrivée.

**7-Queen Lady** : Ce n'est pas un foudre de guerre. Abonnée aux 7<sup>es</sup> places, elle guettera un éventuel faux pas des favoris pour venir gonfler les rapports P.M.U.

**8-Courdanne** : Nous retiendrons sa 5<sup>e</sup> place sur 1.200 mètres du 24 mars dernier pour lui accorder une chance d'outsider susceptible de venir déjouer les pronostics les plus établis.

**9-Oum Rachie** : Cette jeune pouliche de 3 ans est à revoir dans de meilleures circonstances

**10-Vanesia** : Ne s'étant jamais placée dans une épreuve, cette pouliche de 3 ans de qualité modeste a dû encore une fois être engagée pour gonfler le nombre de partants.

**11-Chance** : Présentée avec la plénitude de ses moyens, cette femelle baie de 6 ans qui évoluera d'un cran au-dessus des concurrents en présence, sera à ne pas en douter la jument à battre de l'épreuve du jour.

**12-Farah** : Course de rentrée où elle intéressera les inconditionnels de l'excellent jockey de Laghouat A. Attia, sans plus.

**13-Sarie** : Ce poulain de 4 ans, qui donne l'impression de chercher sa course, misera sur la reprise par l'une des meilleures cravaches de Barika pour venir améliorer sa dernière sortie où il a terminé 6<sup>e</sup> sur 1.200 mètres.

**14-Dhame** : Elle vient de subir un échec à sa dernière sortie, mais ce n'est pas pour autant que l'on fera la passe sur ses chances car pour peu que cette jument de métier consente à s'employer, elle peut venir sous la houlette du crack jockey A. Attallah réaliser des prouesses à l'arrivée.

**15-Amiret M'cif** : Pas grand-chose à son actif pour lui accorder du crédit dans cette épreuve malgré la faible opposition en présence.

**16-Mousriha** : Seul plaidera en sa faveur l'apport du très efficace jockey D. Boubakri car jugée sur tout ce qu'elle a réalisé à ce jour, cette jeune pouliche de 3 ans est en toute logique barrée en théorie.

**17-Love Greezy** : Idéalement placé de par les conditions de la course du jour, cet excellent coursier ne devrait pas logiquement rencontrer des difficultés pour se placer, pour peu qu'il arrive à gérer sa très longue absence des pistes.

MEILLEURES CHANCES

### PREMIÈRES CHANCES

11-Chance  
6-Nedjmet M'cif  
2- Sakar  
13-Sarie  
17-Love Greezy  
14-Dhame  
8-Courdanne

### SECONDES CHANCES

5-Bonbon de Vie  
3- Seif Enasr  
7-Queen Lady  
1-Souheil

### OUTSIDERS

15- Amiret M'cif  
4-Badr el Waha

### ABANDONNÉS

1-Souheil  
9-Oum Rachie  
10-Vanesia  
16-Mousriha

Judo

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE

## Driss et Belkadi s'offrent l'or et se rapprochent des JO 2024

**LE DÉBUT DES ÉQUIPES NATIONALES DE JUDO seniors filles et garçons au Championnat d'Afrique en Égypte a été tonitruant.**

**L**es deux meilleures athlètes des deux sélections ont frappé d'entrée. Dans la catégorie des -63 kg, Amina Belkadi a été la reine de sa catégorie. Elle s'est adjugée avec brio le titre africain en finale face à Nadia Matcheko de la République centrafricaine. Lors d'un parcours semé d'embûches, Belkadi a su comment gérer ses combats notamment sur le plan physique. Cette breloque en vermeil permet à l'athlète formée à Tlemcen de faire un grand pas vers la qualification pour les Jeux olympiques de Paris cette année. Au vu de sa 28<sup>e</sup> position avec 1804 points dans le ranking olympique, elle pourra gagner des marches en engrangeant les 700 points de la médaille d'or africaine. Constante après la médaille d'or des Jeux méditerranéens d'Oran, Belkadi a depuis connu des fortunes diverses avec un passage à vide notamment durant le dernier Championnat du monde à Doha.

Durant cette échéance, elle a été éliminée dès le premier tour, mais a eu la capacité à se relever pour retrouver doucement, mais sûrement son top niveau. En dépit du bon niveau de toutes ses concurrentes, elle n'a rien laissé au hasard vu l'importance du Championnat d'Afrique considéré par les experts comme le tournant décisif pour la qualification aux prochaines olympiades.

Pour sa part, Driss Messaoud Redouane, il n'a pas trouvé de difficultés pour décrocher son troisième titre africain d'affilée dans la catégorie des -73 kg, la fierté de tout un pays et sa ville Oran a dominé de long en large la compétition. En finale, le Tunisien Chelbi Alaâ n'a pas tenu longtemps face à un Driss nettement plus mature que 2022. Nonobstant sa blessure, il a surpris les spécialistes par son grand retour d'avoir récupéré vite et bien. Sa médaille en vermeil va lui permettre de mettre le premier pied à Paris, lui qui occupe la 23<sup>e</sup> place olympique avec 2406 points. Avec les 700 points arrachés en tant que champion d'Afrique, il devrait se replacer dans le top 18 lors de la prochaine édition du ranking olympique. Sociétaire du Paris Saint-Germain, Driss est même bien parti pour se placer dans le top 8. Un classement qui le placera tête de série lors du tirage au sort. De tels résultats vont aussi per-



mettre à Yasser Bouamar dans la catégorie des -100 kg de croire plus que jamais en ses chances de faire partie de la délégation olympique. Vu son classement en 46<sup>e</sup> place du ranking, il devra jouer sa carte dans l'épreuve par équipes mixte. En cas de sacre de notre équipe nationale, il pourra prendre part aux joutes olympiques dans l'épreuve par équipes, mais également en individuel. La 3<sup>e</sup> médaille d'or est à mettre à l'actif de Keis Modetere qui a brillé dans la catégorie des -66 kg. Une belle médaille qui permet à Modetere de récolter 700 points dans le ranking olympique. Cela n'aura pas néanmoins d'incidence sur ses chances de qualification pour les JO, lui qui occupe la 149<sup>e</sup> place avec 153 points.

■ Adel K.

Handball

## CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES CLUBS VAINQUEURS DE COUPE Pas de podium pour la JSE Skikda

**L**a 40<sup>e</sup> édition du championnat d'Afrique des clubs vainqueurs de coupe de handball a pris fin, hier, à la salle omnisports du complexe sportif Miloud-Hadefi d'Oran. La participation algérienne n'aura pas été à la hauteur des attentes des nombreux supporters qui ont assisté au tournoi. Aussi bien chez les hommes que chez les dames, la petite balle algérienne n'a pu, en effet, s'illustrer et ce, en raison des difficultés chroniques qui entravent l'évolution de nos clubs notamment sur le plan financier. La JSE Skikda qui, pourtant, a laissé entrevoir l'espoir d'un coup d'éclat comme ce fut le cas pour notre sélection nationale masculine lors de la dernière joute continentale, a fini par céder devant la suprématie des Egyptiens. Après avoir été battus la veille en demi-finale par le Zamalek (30-26), les gars de Russicada n'ont pas pu s'offrir une place au podium s'inclinant, hier, dans la petite finale face aux autres Egyptiens d'Al Ahly sur le score de 37-28. La JSES se contente, du coup, de la quatrième place. Même cas de figure pour le CRB Mila qui a tenté, hier, vainement de résister devant les Congolais de la JS Kinshasa. Dans un match amplement disputé, les Algériens ont cédé dans les 10 dernières minutes de la partie permettant ainsi à leurs vis-à-vis de l'emporter sur le score de 33 à 29.

■ K. Yamine

PUR

Athlétisme

LIGUE DE DIAMANT 2024

## L'Algérien Slimane Moula sacré sur 800 m à Suzhou

**L**e demi-fondiste algérien Slimane Moula a remporté hier la course du 800 m au meeting de Ligue de diamant de Suzhou, en Chine, deuxième étape de la compétition qui a regroupé les meilleurs athlètes au monde. Pour sa première sortie officielle cette saison, l'Algérien (25 ans) a décroché la première place en 1:44.55, devant le Kenyan Kinyamal Wyclife (1:44.88) et l'Américain Murphy Clayton (1:45.18). Pour rappel, le meilleur athlète algérien 2023 selon le sondage APS, avait composé son billet pour les Jeux olympiques Paris 2024. La troisième étape de Ligue de diamant 2024 aura lieu le 10 mai à Doha (Qatar). La League de diamant est une compétition internationale d'athlétisme, annuellement organisée par World Athletics depuis 2010. Elle remplace la Golden

League, compétition disputée de 1998 à 2009. La League de diamant accueille 16 épreuves d'athlétisme, réparties sur 14 réunions, disputées durant chaque édition.

Chaque épreuve donne lieu à des points attribués en fonction des performances : 8 points pour le premier, 7 points pour le deuxième, 6 points pour le troisième, 5 points pour le quatrième, 4 points pour le cinquième, 3 points pour le sixième, 2 points pour le septième et 1 point pour le huitième.



PUR

## COUPE DE LA CAF (1/2 FINALES - RETOUR)

CE SOIR (20H) RS BERKANE - USMA

# Probable forfait du club de Soustara

**COMME IL FALLAIT S'Y ATTENDRE, la Confédération africaine de football de nouveau accepté à ce que la RS Berkane arbore le maillot de la «honte» floqué d'une carte du Maroc incluant les territoires sahraouis occupés, à l'occasion de la manche retour des demi-finales de la coupe de la CAF prévue ce soir (20h) face à l'USMA.**



Ph : Larbi L.

**C'**est ce qui a été décidé lors de la traditionnelle réunion technique d'avant match tenue hier en fin d'après-midi. Une décision que les dirigeants usmistes ont contestée énergiquement auprès du commissaire au match, eux qui ne cessent de dénoncer des pratiques et des méthodes non sportives, adoptées par l'adversaire. Ainsi, tout porte à croire que les gars de Soustara boycotteront la rencontre comme l'avait prévenu Toufik Korichi avant le départ de l'équipe pour le Maroc. «L'USMA se déplacera bel et bien au Maroc pour jouer le match retour. Maintenant si on voit que la RS Berkane va arborer le même maillot floqué d'une carte géographique du Maroc englobant le territoire

de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) en toute violation des règles sportives fondatrices universelles, nous allons boycotter cette rencontre. Pour nous, la souveraineté nationale n'a pas de prix» a averti le directeur sportif des Rouge et Noir.

Pourtant, le représentant algérien, à pied d'œuvre depuis jeudi à Berkane, s'apprêtait à disputer ce derby maghrébin le plus normalement du monde et prouver qu'il méritait d'aller en finale. «A l'heure actuelle, on est dans le flou total. On ne sait pas encore si nous allons jouer cette seconde manche. Si jamais le match se déroule comme prévu, je peux vous dire que nous avons déjà préparé notre stratégie pour battre cette équipe de l'AS Berkane. Nous voulons à tout prix remporter cette confrontation afin de prouver à tout le monde que l'USMA

mérite d'aller en finale et briguer un second titre continental d'affilée. Mon équipe est fin prête pour aborder ce derby maghrébin. Seulement, nous souhaitons que les instances footballistiques rétablissent le club dans son droit», a affirmé le coach Carlos Garrido, hier, lors de la conférence de presse d'avant-match.

Pour rappel, lors du match aller, dimanche dernier au stade 5-Juillet, l'équipe de la Renaissance de Berkane avait refusé d'entrer sur le terrain, car les responsables algérois n'ont pas admis que celle-ci arbore les maillots floqués d'une carte du Maroc annexant les territoires occupés du Sahara occidental. La commission d'organisation des compétitions interclubs de

la CAF qui s'est réunie mercredi pour délibérer sur cette affaire du match aller, a décidé de donner match perdu sur tapis vert au représentant algérien (0-3) en plus de soumettre le cas au jury disciplinaire de la CAF pour d'éventuelles sanctions supplémentaires tout en maintenant le match retour le 28 avril 2024, bafouant ainsi ses propres lois et règlements. Une sanction confirmée en appel par l'instance panafricaine qui a rejeté ainsi le recours introduit par les Usmistes. Suite à quoi, le club algérois, appuyé par la Fédération algérienne de football (FAF) a décidé de porter l'affaire au Tribunal arbitral des sports (TAS) de Lausanne.

■ Mehdi F.

## La CAF rejette l'appel des Usmistes



**Enfin,** la Confédération africaine de football a rejeté le recours introduit par l'USMA suite à la sanction qui lui a été infligée mercredi dernier par la commission des compétitions interclubs de l'instance continentale dans l'affaire de la demi-finale aller de la Coupe de la CAF face à la RS Berkane, non jouée à cause du maillot controversé des Marocains. Sanctionné par une défaite sur tapis vert (3-0), le club usmiste a en effet vu sa peine confirmée en appel par la CAF. «Le recours introduit par le club USMA contre la décision de la commission d'organisation des compétitions interclubs et de gestion du système de licence des clubs de la CAF en date du 24 avril 2024 est rejeté», indique une correspondance de la CAF adressée vendredi dernier, soit 48 heures avant la manche retour, aux différentes parties impliquées dont la FAF. «La décision de la commission d'organisation des compétitions interclubs de la CAF et de la gestion

du système de licence des clubs en date du 24 avril 2024 est confirmée. Toutes les autres requêtes ou demandes de réparation sont rejetées», conclut la note de l'instance panafricaine. Nullement surprise par cette décision «irréfléchie et antiréglementaire» d'une instance, désormais connue pour son aversion pour tout ce qui est Algérie, la Fédération algérienne de football (FAF) a officiellement porté plainte contre sa Confédération de tutelle devant la FIFA et le Tribunal arbitral des sports (TAS) de Lausanne, pour violation de ses propres règlements. Accompagné jeudi en Suisse par des avocats spécialisés, le président de la FAF Walid Sadi espère rétablir le club de Soustara dans ses droits et infliger une défaite mémorable à la CAF qui bafoue ses propres lois et règlements lorsque les intérêts de certains cercles sont en jeu.

■ M. F.

### ARBITRAGE – SÉMINAIRE FIFA MA POUR LES JEUNES TALENTS Préparer une relève de qualité



**D**ans le dessein de cultiver et promouvoir l'excellence arbitrale, la Direction nationale de l'arbitrage (DNA), en partenariat avec le département de formation de la FIFA, organise un séminaire FIFA MA dédié aux jeunes talents arbitraux des différentes régions, âgés de moins de 25 ans. Cet événement ayant débuté jeudi dernier se poursuivra jusqu'à demain au village méditerranéen d'Oran.

Deux instructeurs FIFA superviseront le séminaire: Lim Kee Chong de Maurice, pour la composante technique, et Nasserredine Cherifi d'Algérie, responsable de l'aspect physique. Le lancement de cette formation a été assuré par Abdelkader Bouteiba, membre du bureau fédéral, en présence de l'ancien arbitre international Messaoud Koussa. Dans son allocution, ce dernier a inspiré les arbitres présents et leur a prodigué ses conseils avisés afin d'acquérir davantage de connaissances en matière d'arbitrage.

■ R. S.

### TOURNOI UNAF U17

## L'Algérie vice-championne



**L**e Tournoi UNAF U17 a connu son dénouement avec une finale épique entre l'Algérie et l'Égypte, au stade Salem-Mebrouki de Rouiba (Alger). Malgré une domination algérienne lors de la première mi-temps, marquée par des assauts répétés, mais peu incisifs, ce sont finalement les Égyptiens qui ont su tirer leur épingle du jeu.

Hamza Abdelkrim a exploité une erreur défensive pour ouvrir le score à la 63<sup>e</sup> minute, mettant ainsi le camp algérien sous pression. Cependant, la riposte des Verts ne s'est pas fait attendre, Benaïssa Fettouche égalisant à la 67<sup>e</sup> minute, injectant de ce fait un nouveau souffle et revenant dans le match avec de bien meilleures intentions. Malgré les multiples tentatives des deux équipes pour prendre l'avantage, le score est resté figé à 1-1 jusqu'au coup de sifflet final. Avec cette performance, l'Égypte s'est hissée au sommet du tournoi avec un total de 8 points, s'adjugeant ainsi le trophée convoité. Les Algériens, quant à eux, se sont hissés à la deuxième place avec 6 points, sans subir la moindre défaite, ce qui témoigne de leur ténacité et de leur résilience tout au long de la compétition. Le Maroc prend la troisième place avec 5 points, suivi de la Tunisie quatrième avec 3 points tandis

que la Libye ferme le classement avec 2 unités. La clôture de ce tournoi a été marquée par une cérémonie grandiose, orchestrée par le secrétaire général adjoint de la FAF, Youcef Benmedjbar. Sous les projecteurs, les acteurs de cette compétition ont été honorés, avec la remise des coupes et des médailles par Gamal Allam, président de l'UNAF, en compagnie de Mahmoud Hammami, directeur exécutif, et de Mohamed Amine Mesloug, vice-président de la Fédération algérienne de football.

À signaler la brillante performance du gardien algérien, Mohamed El Koubi, élu meilleur gardien de la compétition, témoignant ainsi du talent et de l'engagement des joueurs algériens tout au long

de cette compétition. A noter également la grande réussite de ce tournoi grâce à l'excellente organisation. Ce tournoi a permis d'afficher le niveau appréciable de toutes les équipes participantes qui se préparent pour le tournoi qualificatif de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2025 dans cette catégorie, qui se déroulera en novembre prochain. Il convient de rappeler que la dernière participation de l'équipe des moins de 17 ans remonte à la CAN-2023, où elle a été éliminée en quarts de finale, manquant ainsi l'occasion de se qualifier pour la Coupe du monde de cette catégorie, qui s'est tenue du 10 novembre au 2 décembre 2023 en Indonésie.

■ K. H.

## FORUM ÉCONOMIQUE MONDIAL Attaf prend part à Riyadh à la réunion spéciale



Chargé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, est arrivé, hier à Riyadh, pour prendre part à la réunion spéciale du Forum économique mondial qui se tiendra dans la capitale saoudienne aujourd'hui et demain, a précisé un communiqué du ministère. Cette réunion spéciale, intitulée «Coopération internationale, croissance et énergie pour le développement», portera sur «l'examen des différentes questions et évolutions économiques mondiales dans l'objectif de promouvoir une coopération internationale multipartite pour élaborer des solutions communes face aux différents défis sécuritaires, de développement et environnementaux», a ajouté le communiqué. Dans ce cadre, le ministre devra participer à une session de discussion sur «les dynamiques géopolitiques et les conséquences de la transition énergétique», où il présentera «le rôle de l'Algérie et sa contribution à la promotion de la sécurité énergétique dans son environnement euro-méditerranéen».

## LE MAE REÇU PAR MAHMOUD ABBAS «Une gratitude particulière au rôle de l'Algérie au Conseil de sécurité»

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, a été reçu, hier soir à Riyadh, par le président de l'Autorité palestinienne, Mahmoud Abbas, a indiqué un communiqué du ministère. A cette occasion, «Attaf a transmis au dirigeant palestinien un message de son frère, le président Abdelmadjid Tebboune, se rapportant à l'agression israélienne contre Gaza d'une manière particulière et au conflit israélo-palestinien d'une manière générale», a ajouté la même source. A cet égard, le ministre «a renouvelé, au nom du président de la République, la solidarité du peuple algérien avec le peuple palestinien frère, ainsi que la détermination de l'Algérie à apporter tout le soutien nécessaire au triomphe de la cause palestinienne dans tous les fora internationaux, et en particulier au Conseil de sécurité des Nations unies où la cause palestinienne a acquis un niveau élevé de priorité dans le sillage de la tragédie sans précédent à Gaza», lit-on dans le même communiqué. De son côté, le président Abbas «a chargé Attaf de transmettre à son frère, le président Abdelmadjid Tebboune, la profonde reconnaissance du peuple palestinien pour toute la solidarité et tout le soutien que le chef de l'Etat a mobilisé au bénéfice de la cause palestinienne», a, en outre, précisé le communiqué. Le président de l'Autorité palestinienne «a fait une mention spéciale et exprimé une gratitude particulière au rôle tenu par l'Algérie au sein du Conseil de sécurité qui a permis à la cause palestinienne d'enregistrer des succès diplomatiques marquants», a conclu le communiqué du ministère.

## FILM DOCUMENTAIRE «ALGÉRIE NOUVELLE : VISION ET RÉALISATIONS»

# Zoom sur les projets d'envergure lancés

**LE MÉGAPROJET NATIONAL portant édification de l'Algérie nouvelle a, résolument, emprunté la voie des grandes réalisations et des projets d'envergure, lancés à travers l'ensemble du territoire national, partant d'une vision stratégique ambitieuse annoncée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, il y a cinq ans.**



Le premier épisode du film documentaire «Algérie nouvelle : Vision et réalisations», diffusé sur la Télévision algérienne et produit par la Direction de l'information de l'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a mis en lumière les réformes politiques et économiques entreprises par le pays au cours des cinq dernières années. Fer de lance des profondes réformes engagées sur les plans juridique et institutionnel, la Constitution de 2020 est, selon le président de la commission des affaires étrangères, de la coopération internationale au Conseil de la nation, Mohamed Amroune, «l'une des Constitutions les plus avancées à l'échelle arabe et africaine».

Les réformes politiques et institutionnelles ont permis d'engager de vastes réformes économiques dont l'objectif, selon l'économiste Mahfoud Kaoubi, était de «diversifier les recettes et réduire la dépendance aux hydrocarbures». Cet objectif a été concrétisé par «la nouvelle loi sur l'investissement qui accorde des facilitations considé-

rables aux investisseurs nationaux et étrangers et met en place une plateforme numérique dédiée à l'investisseur», a-t-il souligné. Kaoubi ajoute que cette loi, promulguée en 2022, a permis d'enregistrer «plus de 7.000 nouveaux projets d'investissement auprès de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), ce qui témoigne du «rétablissement de la confiance dans le climat d'investissement en Algérie».

Le film documentaire met, également, l'accent sur les grands projets d'investissement stratégiques lancés par l'Algérie ces dernières années, à l'instar du complexe sidérurgique de Bellara dans la wilaya de Jijel, qui s'étend sur une superficie de 216 hectares. Le groupe sidérurgique Tosyali-Algérie se veut un investissement économique fruit d'un partenariat stratégique algéro-turc qui a permis à l'Algérie de se hisser aux premiers rangs du continent africain et de la région méditerranéenne dans le domaine de la sidérurgie. Le film documentaire a, aussi, cité la mine de fer de Gara Djebilet, considérée comme étant le

plus grand investissement minier en Algérie depuis l'indépendance. Autre établissement mis en lumière par le documentaire, l'Entreprise des ciments et dérivés de Chlef (ÉCDE) relevant du Groupe industriel des ciments d'Algérie (Gica), qui a connu une grande dynamique ces dernières années après l'augmentation du nombre de ses unités de production. Au niveau de Hassi Rmel dans la wilaya de Laghouat qui abrite le plus grand champ de production de gaz naturel en Algérie, 20 entreprises algériennes ont pris part à la réalisation d'une unité de boosting de gaz dotée de technologies de pointe, visant à développer les capacités productives du champ.

Dans le cadre d'une approche de diversification de l'économie nationale, les hautes autorités du pays ont mis en place plusieurs mesures et procédures visant à appuyer et encourager le secteur agricole et relancer l'investissement dans ce domaine, ce qui reflète l'orientation de l'Algérie vers l'auto-suffisance et le pari gagné de la sécurité alimentaire, selon l'économiste Mourad Kouachi.

## ORGANISATION DU BAC ET DU BEM

### Une conférence nationale pour arrêter les procédures

Le ministre de l'Éducation nationale, Abdelhakim Belabed, a annoncé, hier, l'organisation d'une conférence nationale dans les prochains jours pour arrêter toutes les procédures liées aux examens nationaux de la session 2024, à savoir le Brevet d'enseignement moyen (BEM) et le baccalauréat (bac), a indiqué un communiqué du ministère. S'agissant de la numérisation des inscriptions à la première année primaire via le système informatique du ministère de l'Éducation nationale, Belabed a expliqué que l'opération sera lancée du 2 au 31 mai en prévision de la rentrée scolaire 2024-2025.



## TECHNOLOGIES DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE Boughali appelle à une stratégie arabe claire

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), et président de l'Union interparlementaire arabe (UIPA), Brahim Boughali, a souligné, hier depuis Le Caire (Égypte), l'importance d'investir dans les technologies de l'intelligence artificielle pour réaliser la prospérité et la sécurité de l'homme, a indiqué un communiqué de l'APN. Intervenant lors de la 6<sup>e</sup> réunion du Parlement arabe et des présidents des parlements arabes, Boughali a fait savoir que «les technologies créées dans le cadre de l'intelligence artificielle doivent toujours être orientées vers la

prospérité, la sécurité et l'avenir de l'homme», mettant en garde contre «leur transformation en outil de destruction de l'homme ou d'influence négative sur sa vie, ses valeurs et sa culture sociale». Mettant l'accent sur «la nécessité pour les Parlements arabes de jouer un rôle dans l'élaboration d'une stratégie de travail arabe claire pour répondre à ses besoins», Boughali a souligné que le choix de ce sujet par le Parlement arabe «est en harmonie avec les instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui accorde un intérêt particulier à l'élaboration d'une

stratégie nationale permettant au pays de maîtriser les technologies pertinentes et d'impliquer différents secteurs dans ce domaine». Par ailleurs, et évoquant la situation critique dans les territoires palestiniens occupés, Boughali a souligné la nécessité de «converger les efforts dans les différents espaces parlementaires régionaux et internationaux pour faire entendre la voix du peuple palestinien opprimé et mettre fin à sa tragédie par un cessez-le-feu immédiat et global et par la recherche d'une solution juste et globale à la cause palestinienne».



La Météo du  
Dimanche 28 Avril 2024

Alger 20° • Annaba 32° • Constantine 28° • Oran 17° • Ouargla 31° • Tamarasset 41° • Tindouf 28° • Illizi 38°



Fadjr.....	4.21
Dohr.....	12.46
Assar.....	16.31
Maghreb.....	19.37
Ichaâ.....	21.04

CHANGE		
BILLET	ACHAT	VENTE
1 \$	134,37DA	134,39DA
1 €	143,43 DA	143,50 DA

ACHAT		VENTE	
1 \$	134,37DA	1 \$	134,39DA
1 €	143,43 DA	1 €	143,50 DA

SERVICE PUB

Tél: (023) 50 21 14 - 50 21 12 - 50 21 13

Fax: (023) 50 21 17 - 50 21 23